LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 25 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1970 PRI



Six représentants de l'Assemblée nationale de la République française ont rendu visite au gouvernement manitobain, la semaine dernière. Membres de la Commission des Affaires culturelles, ces parlementaires français se sont intéressés plus particulièrement aux relations culturelles entre leur pays et notre province. – On les voit ci-dessus, alors qu'ils étaient reçus au Centre Culturel de St-Boniface. A cette occasion, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Etienne Gaboury, leur a remis à chacun une copie du disque de la Chorale des Intrépides.

NOS LECTEURS p. 4

LA CATHÉDRALE p. 5

EN SASK. p. 7

Diplomées en technologie médicale à l'Hôpital St-Boniface


MONIQUE PRETEAU
Otterburne, Man.


JOANNE MORIN
St. Boniface, Man.


LYSE HEBERT
St. Malo, Man.


YVETTE FIOLA
Ste. Anne-des-Chenes, Man.


YVONNE SOULODRE
St. Boniface, Man.


ROBERTA SYLVESTRE
Regina, Sask.


DIANE OLIVIER
St. Boniface, Man.

Les Anglais viennent de tester l'intelligence de leurs savants. Les chercheurs "les plus intelligents" son les mathématiciens. Puis viennent les biologistes, les ingénieurs, les médecins et les physiciens. Au dernier rang, les représentants des sciences sociales.

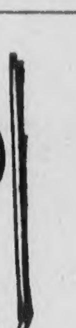
POUR UNE PLUS GRANDE PERSONNALITE

L'Association Nationale des Secrétaires, section de Winnipeg, a organisé, pour le samedi 24 octobre au Winnipeg Inn, une Journée d'Etudes sous les auspices du "Dartnell Institute of Management". Le thème général sera: "Pour une plus grande personnalité". Les sujets à l'étude seront: L'habilete seule ne suffit pas - Votre personnalité la l'oeuvre - La personnalité et le rendement - L'importance de votre prestance et apparence.

La date limite pour les inscriptions est le 12 octobre 1970. Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à Mme Owna Watson, 201 - 510, rue Burnell, Winnipeg 10. Par téléphone: Bureau: 786-2461, Résidence: 772-5378.

ATTENTION ECRIVAINS EN HERBE

La Compagnie Canada Permanent Trust annonce de Toronto qu'elle lance un concours littéraire pour les élèves des High Schools et des Instituts collégiaux du Canada. Les élèves sont invités à soumettre des textes de petites histoires en français ou en anglais avant le 20 novembre. Ils peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires aux bureaux de Canada Permanent Trust.



AMENDEMENTS A LA LOI SUR LE PROPRIÉTAIRE ET LE LOCATAIRE

En quoi elle vous interésse

SOMMAIRE DES AMENDEMENTS

Le 15 septembre entraient en vigueur les amendements apportés à la Loi sur le Propriétaire et le Locataire et comportant de nombreux changements. Depuis la promulgation de cette loi, en 1931, on a apporté plusieurs amendements. Les amendements de 1970 statuent les responsabilités et les droits du propriétaire et du locataire pour répondre aux besoins de la société d'aujourd'hui. Ces amendements ne s'appliquent qu'aux établissements servant de résidences; ils ne concernent pas les établissements commerciaux avec logements attenants et loués par bail. Voici quelques-uns des amendements qui ont été adoptés:

*Un avis écrit de 90 jours doit être donné au locataire avant une augmentation de loyer, sauf une entente différente entre le propriétaire et le locataire exigeant un délai plus long.

*La discrimination dans la location, basée sur la race, religion, croyance, couleur, origine ethnique ou nationale, ou parce que le locataire participe ou est affilié à une association de locataires, est interdite.

*Une disposition est ajoutée défendant au propriétaire d'exiger en garantie un dépôt équivalant à plus que la moitié d'un mois de loyer.

*Les locataires ont le droit de transférer ou sous-louer les locaux loués, excepté lorsqu'ils sont administrés par les gouvernements fédéral, provincial ou municipal. On ne doit pas refuser arbitrairement la permission de sous-louer et le propriétaire ne peut pas exiger du locataire plus que les frais exacts déboursés pour rédiger un nouveau bail et autres documents.

*Sauf le cas où le propriétaire s'est réservé le droit de faire visiter les locaux à des personnes intéressées à les louer après avoir donné avis que le bail était expiré, le propriétaire n'exercera son "droit d'entrée" que dans les cas suivants: 1) en cas d'urgence; 2) après avoir donné par écrit un avis de 24 heures; et/ou 3) après entente avec le locataire.

*Le propriétaire doit voir à l'entretien des lieux qui doivent être en bon état et convenable pour y demeurer. Le locataire doit tenir son logis propre et il est obligé de réparer les dommages faits volontairement ou par négligence.

*Aucune location ne doit prendre fin durant l'année scolaire quand il s'agit d'une famille ayant des enfants d'âge scolaire, sauf le cas où le locataire est arriéré dans son loyer, dérange les autres locataires ou ses voisins et s'il ne voit pas à la propreté des locaux ni aux réparations.

*L'habitude qu'ont des propriétaires et des locataires de changer des serrures de portes, est défendue excepté s'il y a entente mutuelle.

*Aucun propriétaire ne saisira les biens et meubles du locataire d'une ferme parce que le paiement de la location n'a pas été fait. De même il n'est plus permis de faire la saisie de biens personnels parce que le paiement du loyer d'une résidence urbaine n'a pas été fait.

*Aucune entente de location ne peut mettre comme condition la remise de chèques postdatés en paiement du loyer. Un locataire et un propriétaire peuvent faire des accords de ce genre, privément et si c'est l'intérêt des deux parties.

*Aucun propriétaire ou locataire ne peut céder ses droits et responsabilités.

Voilà quelques-uns des principaux nouveaux amendements à la Loi du Propriétaire et du Locataire. La bonne entente entre propriétaire et locataire et la connaissance des obligations de la loi sont LA CLE DE TOUS LES PROBLEMES.

On rappelle à tous que ce qui est publié ci-dessus n'est qu'un sommaire des amendements à la Loi du Propriétaire et du Locataire et qu'on devrait consulter le texte de la Loi afin de l'interpréter et de l'appliquer. On peut se procurer des copies de cette Loi chez l'Imprimeur de la Reine, Chambre 6, Palais législatif.



MINISTERE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

L'HON. B. HANUSCHAK, Ministre

CHAMBRE 244, PALAIS LEGISLATIF, WINNIPEG 1, MANITOBA.

GRAND SOUPER PAROISSIAL À LA SALLE

C'est le dimanche 18 octobre que les dames de la paroisse de La Salle serviront leur repas annuel, de midi à 8 h, dans la Salle communautaire.

INVITATION À TOUS LES MANITOBAINS

Les Intrépides préparent les premières Choralies manitobaines

La gaieté régnait l'autre soir au local des Intrépides, alors qu'on se rencontrait pour la première répétition de l'année. On avait tant de choses à se dire! Cette année, nous accueillions dans notre groupe cinq nouveaux membres: Mlle Louise Robidoux, Mmes Yvette Carrière et Michelle Gaudet ainsi que Lionel Millette et Marcien Duhamel. De bonnes voix pour remplacer celles que nous avons malheureusement perdues durant l'été.

En plus du concert annuel et des tournées dans diverses régions du Manitoba, la Chorale organisera cette année "les premières Choralies Manitobaines". Si vous chantez un peu et qu'un "week-end" de chant et de plaisir vous intéresse, suivez les journaux et on vous donnera tous les détails de cet événement de grande importance, qui se déroulera vers la fin de novembre.

Communiqué.

ST-LÉON

Les paroissiens de Saint-Léon invitent leurs parents et amis à venir à leur souper paroissial, le dimanche 27 septembre de 4 h 30 à 8 h.

Une Boîte à Chansons suivra le souper.

Cordiale bienvenue à tous!

Près de mille pilotes de guerre à Winnipeg

Il y aura un grand rassemblement d'anciens pilotes de guerre et autres anciens membres des corps d'aviation du Commonwealth, à Winnipeg, du 24 au 27 septembre. On attend près de 1,000 aviateurs représentant quelque 250 escadrilles de combat qui ont servi au cours des guerres mondiales.

Cette rencontre a été préparée par l'Association des pilotes de guerre et observateurs de Winnipeg.

Parmi les invités d'honneur on remarquera quelques grandes figures de l'aviation militaire britannique, allemande et canadienne: en particulier, l'as de la Bataille de l'Angleterre, Douglas Bader; le lieutenant-général Adolf Galland, de la Lutwaffe de la Seconde Guerre mondiale; le commodore de l'air J. E. Fauquier, de Toronto, qui dirigea 1,000 envolées de bombardement au-dessus de la Manche.

Chez les hommes d'affaires



Le Club des Hommes d'affaires et professionnels franco-manitobains vient d'élire M. Gilbert D'Eschambault à la présidence de son conseil d'administration.

M. D'Eschambault est secrétaire-trésorier et responsable du département d'assurance de la firme Henri dD'Eschambault Limitée.

Né en 1935, M. D'Eschambault fit ses études à l'Ecole Provencher et au Collège de St-Boniface. Il a été membre du conseil de l'Association des Agents d'assurance du Manitoba pendant deux ans (1968 et 1969) et aide de camp du lieutenant-gouverneur de 1965 à 1970. Il est un des directeurs du Fonds scolaire St-Vincent et membre du comité consultatif national de Shaw & Begg Ltd.

En outre de M. D'Eschambault, le nouveau conseil d'administration du Club des hommes d'affaires comprend MM. Etienne Bohémier, président sortant de charge; Edmond Guertin, vice-président; Lucien Bérubé, secrétaire; Lucien Guenette, C.A., trésorier.

L'Union des Etudiants de l'Université de Manitoba organise présentement un concours d'avions de papier qui se tiendra à l'Université le 16 octobre à 10 h du matin. Les participants doivent s'inscrire avant le vendredi 2 octobre, en s'adressant à:

The First Manitoba Paper Airplane Competition, Fort Garry 19, Man., c/o University of Manitoba Students Union, Fort Garry Campus.

Les avions doivent être fabriqués de papier et non de carton, et ils devront être lancés de la main, d'une hauteur maximum de 6 pieds et demi.

Nomme secrétaire exécutif de la SFM

Ayant accepté à regret la démission de M. Jacques Molicard comme directeur général du Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine, le président de l'exécutif de la S.F.M. vient d'annoncer que M. Maxime Désaulniers a été embauché comme secrétaire exécutif de la S.F.M.

M. Désaulniers entrera en fonction le 15 octobre. Il est présentement gérant du poste CBUF-FM de Radio-Canada à Vancouver, poste qu'il occupe depuis août 1969.

Né à St-Pierre-Jolys en 1925, M. Désaulniers fit ses études primaires à l'école des garçons de l'endroit, puis ses études secondaires et universitaires au Collège de St-Boniface. Il détient un baccalauréat ès Arts de l'Université de Manitoba.

Entré au poste CKSB, en 1948, il y fut successivement annonceur, rédacteur des nouvelles et chroniqueur sportif. En 1958, il devenait agent d'affaires du Syndicat des Employés d'institutions hospitalières de St-Boniface. Deux ans plus tard, il passait à l'emploi de Radio-Canada, lors de l'ouverture du poste CBWFT de Winnipeg où il devint directeur des programmes français en 1964.

M. Désaulniers fut actif jusqu'en 1969 dans diverses associations manitobaines, dont le Cercle Molière et les Caisses populaires.

Nos lecteurs nous écrivent . . .

S'occupe-t-on des travailleurs?

Pour aimer le peuple et prendre sa défense il n'est pas nécessaire de faire de la politique – seulement être humain et avoir du coeur...

L'été est fini, et aussi les célébrations du centenaire qui eurent beaucoup de publicité, laissant croire qu'elles étaient pour nous tous, les Franco-Manitobains. Trop souvent, la publicité manque de dire que ces fêtes sont pour certains seulement. Un frappant exemple était le "sleep-in" et la visite de la reine d'Angleterre à St-Pierre. A part d'une poignée de gens,–professionnels, hommes d'affaires et quelques travailleurs en vacances–qui pouvaient y assister. Le 14 juillet, ici au Manitoba, est un jour normal de travail. Alors la majorité de nos gens, qui, par curiosité ou autre, voulait faire voir la reine à leur famille, fut forcée, comme presque toujours, à le faire de l'autre côté de la rivière, encore noyée dans la mer anglophone.

De même pour le tournoi de golf des Franco-Manitobains organisé par notre poste de radio. Il est rare qu'un travailleur peut faire du golf le mercredi. Alors c'était encore limité à certains Franco-Manitobains.

Ceci peut s'appliquer aux heures de bureau de la SFM qui ne correspondent pas aux heures du travailleur, surtout que le bureau est fermé à l'heure du dîner.

Ce ne sont que quelques exemples mais nous croyons qu'en ce temps si important pour la survivance des Franco-Manitobains, tout effort devrait être fait pour intéresser la majorité de nos gens à participer. La direction de la SFM devrait tout faire pour que les activités soient le plus possible au niveau de tous. Comme exemple d'une fête qui était au niveau de tous, on peut signaler la fête populaire pour les francophones tenue à La Broquerie.

En ce qui est de notre "news media" nous devrions apprécier les changements faits dans notre journal qui donne pour la première fois l'opportunité à tous de s'exprimer.

Alors, il serait temps que nous de la majorité trop silencieuse nous nous prononcions. Ou, avons-nous perdu le désir de participer? Serait-il qu'on s'est fait dire quoi faire pendant trop longtemps?

Le Rallye approche! C'est le temps de choisir les délégués, des délégués qui travaillent pour la majorité, qui vraiment représentent le peuple. Présentons-nous aux réunions locales pour exprimer nos opinions et désirs, sans gêne et sans peur. Plus tard il ne faudrait pas qu'on dise qu'on était un peuple épuisé et que nous sommes devenus aussi tranquilles que nos élites à l'aise.

Gilbert J. Mignot
St-Vital,
16-9-70.

Samuel de Champlain et M. Jean Lévesque

Monsieur le Directeur,

Dans ses Antipropos sur Champlain, publiés dans le Devoir de mardi, le 1er septembre, M. Jean Lévesque, animateur sur les ondes de CKAC, a commis nombre de faussetés, d'erreurs et d'inexactitudes. Je trouve qu'il a abusé du public, autant sur la personnalité historique de Champlain lui-même que sur la commémoration du quatrième centenaire de naissance du Fondateur du Canada, Premier Gouverneur et Héros National (1570-1970).

M. Lévesque déclare que Champlain appréhendait "les adversités naturelles de l'Amérique". C'est une fausseté! D'abord Champlain a toujours songé au Canada qu'il fondait et non pas à l'Amérique. Ensuite, il n'y trouvait pas d'adversités naturelles. Au contraire, il en proclamait la nature agréable, le climat salubre, le sol prometteur. Il trouvait le pays "beau en toute perfection". Il a déclaré que "une famille de dix enfants, avec une terre de trente arpents, un peu de chasse et de pêche, y vivrait plus heureuse qu'en France avec une rente de dix à quinze mille livres".

M. Lévesque dit que c'est grâce à Champlain que "la Nouvelle-France a pris forme". C'est inexact! Champlain a pris la peine de préciser qu'il s'agissait du Canada, dont il posait les fondements. Le terme "Nouvelle-France" s'apparentait à celui sur le continent. C'était une dénomination de l'esprit. On appelait alors "Nouvelle-France" tout pays lointain où émigraient des Français, par réaction contre la "vieille". Ainsi, il y eut plusieurs Nouvelle-France dans le monde, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie, mais rien de spécifique.

M. Lévesque affirme que l'oeuvre de Champlain consiste dans "l'enracinement de la civilisation française dans un monde nouveau". Voilà une erreur! L'oeuvre de Champlain s'incarne exclusivement dans la fondation d'un pouvoir politique dans le monde, c'est-à-dire le Canada. Il l'a fondé et l'a muni de tous les organismes de développement et de progrès: – gouvernement, religion, défense, enseignement, industrie, commerces, agriculture, sciences. Une action de si haute importance et envergure pour la civilisation du genre humain mérite l'exaltation et la reconnaissance de la part de la population canadienne envers Champlain.

Cependant, M. Jean Lévesque déplore "l'absence complète d'intérêt que le 400e anniversaire de naissance de Champlain suscite au Canada en général". Cette affirmation est une fausseté absolue. Ne sait-il pas que l'organisation de cette commémoration comprend des Patrons d'Honneur qui sont les Lieutenants-Gouverneurs et les Premiers Ministres des Provinces; des dépôts de couronnes de fleurs aux monuments Champlain au Canada; l'édition d'un écusson-souvenir; la distribution de trois mille circulaires à travers le Canada; la réédition des Oeuvres de Champlain en anglais et en français par l'Université de Toronto; une Exposition historique Champlain au Musée de Québec qui a attiré plus de 50,000 visiteurs; un rapport-souvenir qui sera publié durant l'hiver 1971; etc., etc.

Se faisant l'homme-écho d'une modeste commémoration à Brouages, en France, M. Lévesque, qui est français, a profité de l'occasion pour louanger ses compatriotes et abaisser les Canadiens en leur faisant des reproches immérités et contraires à la vérité et à l'équité, et en laissant croire que les Canadiens sont insensibles à la reconnaissance du coeur envers Champlain. N'étant pas suffisamment informé sur l'organisation de ce 400e anniversaire au Canada, M. Jean Lévesque aurait été mieux inspiré de n'en pas parler plutôt que d'induire le public en erreur. C'est dommage!

Sincèrement,

Georges Boulanger,
Président,
Institut National Champlain,
Case postale 211,
Québec 8.

Cent pour cent! Pas de problème!

Un philosophe de mes amis croyait avoir trouvé la formule magique pour régler toute difficulté embarrassante sur le chemin de la vie. Eh bien! mon vieux, il ne faut pas s'en faire, disait-il, tout finit par s'arranger; "cent pour cent! pas de problème!..."

Malheureusement, tout le monde n'est pas de cet avis, notamment le R.P.J.-M. Lévesque, dominicain, venu pour donner un cours de catéchèse aux adultes de St-Boniface lorsqu'il envisagea les notions de la vie spirituelle d'une manière un peu nouvelle.

Pour nous mettre au courant des choses importantes de la vie, affirma l'orateur, on doit d'abord "savoir choisir" ce que l'on désire le plus au monde.

Du moment que vous avez su faire le choix, qui doit servir de base à toute discussion, nous allons étudier ensemble trois choses essentielles dans la vie courante: la "valeur", le "comportement" et les "lois"; trois points importants qui feront le sujet de notre causerie.

Premièrement, connaître le sens des valeurs par exemple: la santé doit avoir plus de valeur que de manger un bonbon. Je suppose, qu'une ambition légitime pousse un jeune couple marié de vouloir s'acheter une maison pour fonder un foyer; que leur faudrait-il faire pour réaliser ce rêve tant désirer? Certes, c'est une valeur qui en vaut la peine.

Deuxièmement, nos deux jeunes gens doivent se comporter de façon à faire des économies et vivre selon leurs moyens.

Troisièmement, apprendre à suivre les lois qui régissent notre société et notre entourage en vue de signer un contrat valable entre l'acheteur et le vendeur. Après avoir discuté avec l'auditoire sur chacun de ces points importants, le conférencier leur demande s'ils sont tous d'accord sur l'essentiel des choses de la vie courante telles qu'exposées à cette rencontre de 300 personnes dans la salle de conférence de l'Ecole Louis-Riel.

Alors dans l'assemblée, une voix se fit entendre pour dire ce qui suit: "Comme résumé de votre causerie, M. l'orateur, ne serait-il pas à propos qu'il est nécessaire d'ajouter une certaine 'autorité' pour faire observer ces lois? Autrement tout va s'effondrer..." observer ces lois? Autrement tout va s'effondrer..."

En effet, reprit l'orateur, si la jeunesse d'aujourd'hui veut commander plus tard, il faut qu'elle sache obéir aux lois établies, aux lois civiles; feu rouge, feu vert, pour protéger les citoyens et les soutenir dans leur bonne conduite. Obéir aussi aux lois religieuses qui leur enseignent à distinguer entre le bien et le mal et savoir respecter la dignité humaine.

* * *

Au sortir de cette assemblée mémorable mon ami me souffla à l'oreille: "n'avais-je pas raison de te dire que tout finit par s'arranger, même quand il s'agit de 'la foi dans un monde qui change'."

Godias Brunet
St-Boniface

le 8 septembre 1970.

En mémoire d'Achille P. Jarry

J'apprends avec surprise et regret le récent décès d'un de nos bons amis manitobains, M. Achille P. Jarry, décédé le 6 septembre; service et inhumation à Saint-Boniface.

Depuis la mort de son épouse, il ne comptait aucun parent au Manitoba; il a voulu, cependant y rester, et y mourir.

Il arrivait dans l'Ouest canadien, vers 1925, avec les moissonneurs qui venaient, chaque année, prêter main-forte pour les récoltes. Il attira bien vite l'attention de la "Cie Patterson" à La Salle, et il débuta comme aide à l'agent d'élévateur à cet endroit pour lui succéder peu de temps après.

Il fut promu par cette Compagnie au poste de représentant à Letellier; lors de la fondation de la coopérative du blé on retint ses services connaissant son expérience, son honnêteté, et son sens civique. Dès la première année, il gagna le trophée pour l'embellissement de l'entourage de son bureau d'élévateur, pourtant restreint, par des arbres et des fleurs.

Vers 1935, M. Jarry décida de quitter Letellier, au grand regret des coopérateurs, pour aller résider

suite à la page 13

Au sujet des accidents ferroviaires

Les responsables de la réorganisation des équipes de l'entretien de la voie doivent sûrement avoir appris leur leçon.

Le nombre toujours croissant de déraillements accompagnés de pertes de vie donne justice aux arguments de la Fraternité des préposés à l'entretien de la voie lorsque ce projet de réorganisation a été annoncé pour la première fois.

Les équipes d'entretien sur les sections, les ponts et les édifices constituent la première ligne de défense contre les défectuosités du rail et tous les hasards reliés à l'exploitation ferroviaire. Lorsque les chemins de fer ont réduit ces équipes par 36.6 pour cent et ont doublé le millage dont les préposés à l'entretien seraient responsables, on a protesté vigoureusement auprès du premier ministre et du ministre du Travail.

Ça se passait en 1967 et l'Association des syndicats ferroviaires du Canada avait demandé une enquête publique en vertu de l'article 290 (1) (h) de la Loi des chemins de fer.

Le gouvernement et le comité des transports ont répondu de leur façon habituelle mais on n'a pas agi.

Le député Roland Godin a soulevé la question aux Communes (voir Hansard, 13 novembre, 1968, page 2699) mais en vain.

L'équipement mécanique dans les projets majeurs a réduit les exercices de main d'oeuvre mais l'entretien quotidien, l'inspection et les patrouilles ne peuvent pas être négligés.

Le déplacement de wagons plus lourds à des vitesses accrues exige de meilleures normes d'entretien. Pour assurer la sécurité du public voyageur ainsi que les employés, il faut plus et non moins d'inspection et d'entretien.

Le projet de réorganisation qui consiste à l'abolition de quartiers-généraux de sections et l'augmentation du millage pour chaque contre-maître a produit une situation intolérable pour les employés.

Les préposés à l'entretien sont des employés consciencieux. Il semble que les autorités en prennent avantage pour demander l'impossible.

Je me demande si les compagnies réalisent le danger de leur action. Elles ont détruit toute initiative; le contre-maître de section était jadis fier de sa section de chemin de fer la gardant dans un état impeccable et entrant en concurrence avec les autres contre-maîtres pour avoir le meilleur bout de chemin de fer.

Aujourd'hui, on l'a réduit à un simple boulot dans une machine qui travaille seulement à la suite d'ordres de la part d'un surintendant et n'étant pas alloué de faire preuve d'initiative et de jugement.

Il n'est donc pas étonnant que le contre-maître de l'entretien est aujourd'hui disposé à déclarer: "Que le surintendant se soucie du chemin de fer; je ne travaillerai que mes huit heures aux endroits où il m'ordonne."

C. Smith, président,
L'Association des syndicats ferroviaires du Canada,
Winnipeg. 28-8-70

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C.,M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur | Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

NOS EXCUSES

Nous nous excusons auprès de nos amis lecteurs de Ste-Anne de l'énorme lapsus qui s'est glissé en tête de l'annonce de leur "Fiesta", en page 15, la semaine dernière.

Il fallait lire "Fiesta de la SEINE" et non "fiesta de la Reine"!

Libre opinion

Un défi de taille

Faut-il rebâtir la cathédrale de 1908?

—Comme un très grand nombre d'églises du XIXe et du début du XXe siècle, la Cathédrale de Saint-Boniface se voulait d'évoquer le Moyen Age. C'était, ce que l'on a convenu d'appeler, la période du mimétisme, l'étape où l'art sacré copiait tout du passé.

Bien que l'on reproche souvent aux catholiques d'aujourd'hui, même s'ils ont perdu leur latin, d'avoir, dans leurs attitudes et leur vocabulaire, un comportement du Moyen Age, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'entre nous ignorent à peu près tout de cette période éloignée de notre histoire. Et la connaissance plutôt intellectuelle de ceux qui ont étudié l'histoire médiévale ou qui ont lu "L'Eglise de la Cathédrale et de la Croisade" de Daniel Rops ne suffirait pas pour faire revivre un art religieux tel que celui des XIe et XIIe siècles. (1) Pour exprimer l'élan, les aspirations, le génie du Moyen Age, il faut davantage, il faudrait être un peuple aux expériences de vie médiévale.

Des artisans et des artistes du XIXe siècle, Daniel Rops écrivait déjà qu'"en restaurant ou en imitant les cathédrales, on risquait de faire du faux médiéval, de la contrefaçon".

Et si l'on songe aux audaces et aux idées révolutionnaires de la période contemporaine... pour n'en citer que quelques-unes: la maison sur une cascade de l'américain F. L. Wright, la petite église du Corbusier, l'hôtel de ville de Toronto; l'art mystique de Maurice Denis, de Georges Desvallères, de Rouault, de Dom Bellot, d'Auguste Perret et d'autres, l'on se rend bien compte que 1908 est bien plus loin de nous que le Moyen Age ne l'était des gens du XIXe siècle.

Aujourd'hui, ne faut-il pas traduire les aspirations nouvelles de la Communauté chrétienne et "sa façon renouvelée de vivre les valeurs traditionnelles"?

—La grandeur, le prestige, l'aspect triomphant de la cathédrale de Mgr A. Langevin; l'image de cette structure imposante, solide, qui semblait éternelle, s'efface difficilement des coeurs du peuple de l'évêque du début du XXe siècle. S'il revenait sur terre, cette fidélité à la cathédrale ne flatterait-elle pas Mgr Langevin? Bien sûr... mais, en même temps, ne manquerait pas de l'étonner, lui, qui n'est pas sans être au courant des nouvelles poussées de l'art sacré et du nouvel esprit du Concile.

"LES GROSSES ÉGLISES"

(extrait d'un reportage des audiences de la Commission Dumont.) (2)

"Il ne se trouve pas d'endroits depuis le début des audiences publiques où l'on ait tant entendu parler des 'grosses églises'. Un certain nombre de temples assez coûteux ont été construits il y a quelques années sur la Côte-Nord. Il est maintenant difficile de les financer".

"On ne veut donc plus de grosses églises. Nous avons été endettés par nos pères et nous ne voulons pas endetter nos fils qui peut-être ne partageront plus nos croyances."

Le FREE PRESS du 10 septembre 1970 nous apprend que les églises et la plupart des locaux, autrefois déclarés non taxables, seront bientôt taxés.

Les grandes églises de France, celles qui sont sublimes ou historiques, sont subventionnées par l'Etat.

A propos, citons Daniel Rops: "Il y a quelque chose de pénible, presque douloureux, dans le contraste qu'on voit alors entre les trésors de générosité, de dévouement, de foi, qui se dépensèrent durant les trente dernières années du XIXe siècle et les vingt premières du XXe, pour construire des basiliques qui se voulaient dignes du plus sublime passé, et les résultats obtenus. Parfois il advint qu'une sorte de miracle s'opérât. Mais combien de ces entreprises se soldèrent par de pénibles échecs! (Lourdes, Lisieux, etc.)" (3)

FAUT-IL BÂTIR UNE ÉGLISE NEUVE?

Les valeurs de l'homme d'hier deviennent de plus en plus étrangères à notre nouveau style de vie. Elles font maintenant partie de notre passé. Elles ne reprendront de sens que dans l'histoire. C'est l'histoire qui nous assurera, à plusieurs d'entre nous, une certaine continuité dans le changement que l'homme a toujours tendance à freiner. Il faudra bien s'y adapter pourtant parce que l'homme à venir "sera voué à l'adaptation fréquente dans un devenir rapide." (4)

Nous voulons aujourd'hui:
Une église qui rend possible le rassemblement (un rassemblement, c'est plus intime qu'une foule); l'accueil (un endroit où l'on puisse y déposer son manteau, ses choses; jaser à l'occasion, et qui ressemblerait à l'accueil de la nouvelle église anglicane, à Winnipeg); la communication de la parole et une vivante participation aux sacrements (l'acoustique déplorable et l'immense rectangle de notre ancienne cathédrale ne se prêtaient guère à ces formes de fraternité).

Une église qui évoque le cheminement de l'homme vers l'autre, la marche du peuple de Dieu vers l'éternel. (Le style de l'Eglise du Précieux-Sang nous rend merveilleusement bien cette impression de cheminement...)

Une église dépouillée (peu de décor, peu de revêtement, des matériaux canadiens, simples, nobles et chauds). Dans le passé, des protestants, des catholiques, des agnostiques ont très souvent accusé l'Eglise catholique d'être trop riche au niveau des symboles comme au niveau des réalisations matérielles. Les Pères au Concile en ont tenu compte. Le peuple de Saint-Boniface fera-t-il la sourde oreille à ce retour à l'Evangile?

Une église dépouillée... oui! mais non sans vitalité dans la création.
"Alors qu'il faudrait produire des oeuvres originales en tenant compte de la qualité de nos matériaux, du caractère de nos paysages, de la rudesse de notre climat, on s'évertue à transporter chez-nous, en réduisant les proportions, les merveilles de l'art étranger" (5)

FAUT-IL CONSERVER LES RUINES OU LA FAÇADE SEULEMENT?

Pour un esprit imaginatif, pour l'imagination d'un artiste de métier, l'un ou l'autre projet pourrait être engageant.

Mais ce projet ne se réalisera qu'avec l'aide monétaire de l'Etat ou de gens généreusement intéressés aux symboles de la foi d'hier, à l'histoire, au tourisme.

On nous apprend que le coût approximatif pour réparer les ruines pourrait s'élever jusqu'à $100,000.; puis il y aurait ensuite leur entretien constant.

Tout défaire sans précaution nous coûterait $27,000. En conservant la façade $17,000. Une démolition soignée afin de conser-

Suite à la page 10

Au poste CBWFT

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

2.00 Charlie Chaplin
2.30 L'agent sans secret
3.00 *Robin Fusée
3.30 *Tour de Terre
4.00 *Lassie
4.30 Aventures du Seaspray
5.30 *L'heure des quilles
6.00 Le Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 *Tarzan
7.30 *Jinny
8.00 Billet de faveur "Les grands espaces" (Américain 1958)
10.00 *Pierre, Jean, Jacques
11.00 Cinéma "Un homme change son destin" (Américain 1949)

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

1.45 Invitation au loisir
2.30 *Le Monde en liberté
3.00 D'hier à demain
4.00 Le Français d'aujourd'hui
4.30 Le Temps s'ouvre
5.00 5 D
6.00 Ca s'annonce bien
6.05 L'oeil
7.00 *Quelle famille
7.30 *Zoom
8.30 *Les beaux dimanches
10.00 *Les beaux dimanches
10.30 Dossiers
11.00 *Cinéma "Hitler, connais pas" (Français 1962)

LUNDI 28 SEPTEMBRE

2.00 Les contes du lundi
2.15 La souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Grujot et délicat
5.00 *Daktari
6.00 *Skippy le Kangourou
6.30 *Les Animaux chez eux
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Mont-Joye
8.00 *Ma sorcière bien-aimée
8.30 *A la seconde
9.00 *Le Paradis terrestre
9.30 Prenez le volant
10.00 *Les espions
11.00 *Cinéma "La tradition de minuit" (Français 1947)

MARDI 29 SEPTEMBRE

2.00 Poly
2.15 La Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Sol et Gobelet
5.00 Perdus dans l'espace
6.00 Les 2 D
6.30 Au pays Neuve France
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Cher Oncle Bill
8.00 *Département S
9.00 *Moi et l'autre
9.30 *Rue des Pignons
10.00 Format 60
11.00 Ciné-Club "Ole Dole, Doff" (Sous-titré, Suédois '67)

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

2.00 *Contes du mercredi
2.15 Souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Fanfreluche
5.00 *Walt Disney présente
6.00 *Fifi brindacier
6.30 Format 60
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Minos cinq
8.00 Cinéma "Le Tartuffe"
9.30 Le Prisonnier
10.30 100,000 chansons
11.00 Ciné Nuit "Déclic et des claques" (Français 1964)

JEUDI 1er OCTOBRE

2.00 Poly
2.15 Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 *Picolo
5.00 *Au pays des géants
6.00 Les 2 D
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *A la branche d'Olivier
8.00 Les Grands Films "L'espion qui venait du froid" (Américain 1965)
10.00 Consommateurs avertis
10.30 *Atome et Galaxie
11.00 *Cinéma "Le bourreau" (Hispano-Italien 1963)

VENDREDI 2 OCTOBRE

2.00 *Saturnin
2.15 La souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *La Ribouldingue
5.00 *Voyage au fond des mers
6.00 *Joe 90
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Que sera sera
8.00 *Donald Lautrec "Chaud"
8.30 *Les règles du jeu
10.00 Format 60
11.00 Cinéma "L'ennemi dans l'ombre" (Français 1960)

CFRG — GRAVELBOURG

A PROPOS D'"INSTANT"

"Un Instant" est une émission pour les jeunes qui nous parvient de Montréal, par le réseau national français de Radio-Canada. Nous la diffusons, tous les jours de la semaine, de 5 h 05 à 6 h 30 du soir.

Le choix des disques est assez déconcertant et nous fait un peu tiquer: 40% des disques sont des chansons en langue anglaise! C'est assez curieux pour une émission qui se veut exclusivement destinée à la jeunesse francophone du pays!

Les réalisateurs de cette émission avancent comme motif, qu'ils doivent lutter contre les "Undergrounds" de Montréal. J'ignorais qu'il existe à Montréal des postes "undergrounds", des postes clandestins officiels. Ces postes qui opposent une vive résistance à l'épanouissement de la culture française au Québec? Et vive le Québec libre!

Nous aussi nous avons eu à lutter et luttons encore contre des "Undergrounds", mais nous luttons en français. Différentes batailles, tactiques différentes? Cela peut se discuter. Néanmoins, admettez que ça ne valait pas la peine que nos Canayens de l'Ouest se saignent en démarches et en souscriptions pour bâtir quatre postes dans nos provinces, pour en arriver là. Remarquez que cette émission nous est imposée. Elle est obligatoire!

Pas besoin de réfléchir bien longtemps pour se rendre compte que tout cela est ridicule, que cette attitude est ridicule. Je me demande si Pat Burns, ce grand ami des Canadiens français du Québec n'y est pas pour quelque chose? Vous savez, celui dont feu Daniel Johnson dit un jour: "Si un journaliste francophone avait dit autant de mal des anglophones que ce Pat Burns en a dit des francophones il n'aurait pas durer 24 heures!" C'est sans doute en reconnaissance qu'"Un Instant" diffuse 40% de musique anglaise.

Si, pour plaire à la jeunesse, la Radio d'Etat se croit obligée de diffuser des inepties en langue anglaise, c'est à se demander si le réseau français de Radio-Canada doit encore exister?

Et tout cela pour lutter contre la concurrence. Belle excuse, en vérité! J'ai toujours cru que pour lutter contre la concurrence il fallait relever le défi, relever la tête. Je ne vois vraiment pas comment on pourrait lutter en se traînant à plat ventre! A moins d'avoir perdu complètement le sens du ridicule, à défaut d'imagination. Et je pense que c'est ce qui est arrivé aux réalisateurs de cette émission. Manque d'imagination pour lutter efficacement contre la concurrence.

M.M.

LES ÉMISSIONS RELIGIEUSES À LA RADIO ET À LA TÉLÉVISION

CBWFT - "5-D"

Connaissez-vous l'émission "5-D" télédiffusée par CBWFT tous les dimanches, de 5 h à 6 h de l'après-midi?

"5-D" —la cinquième dimension— la dimension religieuse où des spécialistes analysent et commentent les événements religieux ou des faits moins liés à l'actualité, mais toujours de caractère religieux.

A toutes les cinq semaines "5-D" fera relâche en faveur de la série "LES VISAGES DE L'EGLISE". Les trois premières émissions de cette série seront consacrées à l'Eglise en Espagne (4 octobre, 8 novembre, 13 décembre).

CKSB - "HORIZON"

L'émission "Horizon" sur les ondes de CKSB, le jeudi entre 7 h 30 et 9 h du soir, présente une série de treize émissions, intitulée LA COMMUNICATION. On tente de considérer tous les phénomènes des mass media.

Thème de la 2e émission, le 24 septembre: "AUJOURD'HUI LA PRESSE ECRITE ET LA PHOTOGRAPHIE" presse écrite et parlée, radiophonique et télévisée, l'agence de presse, enfin il sera question de toute la gamme des informations écrites et photographiques. Série très intéressante.

"LE TEMPS S'OUVRE"

Dimanche, 27 septembre, à 4 h 30 de l'après-midi, CBWFT présente la 3e émission de la série "LE TEMPS S'OUVRE". Le Père Legault et son invité, le Père Julien Harvey se poseront les questions suivantes:

—Adam était-il un singe comme les autres?

—Comment a-t-on pu écrire le récit de la création de l'homme?

—Y eut-il plusieurs couples au début de l'humanité?

—Si oui, comment admettre la transmission du péché originel?

—Le paradis terrestre fut-il le premier club nudiste?

—La côte d'Adam et sa pomme, que faut-il en penser?

Au poste CKSB

LUNDI AU VENDREDI

6.25 Ouverture
6.36 Radio pyjama
7.15 Le petit train du bonheur
7.20 Radio pyjama
9.08 De tout et de rien
10.31 Les joyeux troubadours
11.05 Détente
11.30 Présent à l'écoute
12.25 Salades et ballades
1.00 Le Père Legault
1.30 Siesta
2.03 Chansouhaits
3.30 Annonces-éclairs
3.35 Roman
3.45 Ceux de la nuit
4.03 Tous les garçons, les filles
5.25 Tous les garçons, les filles
6.45 Carnet mondain et avis de décès
7.00 Témoignage (lundi au jeudi incl.)
7.10 Quelques mélodies

LUNDI SOIR

7.33 La petite veillée du lundi
9.00 Les enfants de l'islam
9.30 Récital du réseau
10.05 Musique de notre siècle
11.08 Vienne la nuit
12.03 Pensée du soir

MARDI SOIR

7.33 Orchestre symphonique
9.00 L'atelier
10.05 Chefs d'oeuvre de la musique
11.08 Vienne la nuit
12.03 Pensée du soir

MERCREDI SOIR

7.33 Les voyageurs de l'insolite
8.00 Orchestre de chambre de Québec
8.30 L'expérience des autres
9.30 Jazz en douce
10.05 Chefs d'oeuvre de la musique
11.08 Vienne la nuit
12.03 Pensée du soir

JEUDI SOIR

7.33 Horizons
9.30 Ciel de lit
10.05 Chefs d'oeuvre de la musique
11.08 Vienne la nuit
12.03 Pensée du soir

VENDREDI SOIR

7.00 Cours universitaires
7.33 Disque stout
9.30 Récital
10.05 Chefs d'oeuvre de la musique
11.08 Vienne la nuit
12.03 Pensée du soir

SAMEDI

6.25 Ouverture
6.33 Radio samedi
7.15 Le petit train du bonheur
7.20 Radio samedi
11.05 Au temps du 78
12.15 Radio-samedi
1.30 A votre santé
1.40 Radio samedi
3.30 Annonces éclairs
4.30 Radio samedi s'amuse
5.05 Radio samedi
6.45 Carnet mondain et avis de décès
7.00 Pacifique 2000
7.30 Samedi jeunesse
10.05 Jazz en liberté
11.08 Escales
12.03 Pensée de la nuit

DIMANCHE

6.55 Ouverture
7.05 L'heure du concerto
7.55 Méditation
8.05 Bonjour dimanche
9.25 Causerie des Pères Blancs
9.30 Pour nos malades
10.30 Sérénade
11.00 Au rythme du monde
11.30 Mille et une notes
12.30 Nos nations au micro
6.00 Sérénade
7.00 Cabaret du soir qui penche ou hockey
10.05 Cabaret du soir qui penche
11.00 Formule "J"
12.05 Pensée du soir

• • • •

NOUVELLES

Lundi au vendredi :

6.30 - 6.45 - 7.30 - 8.00 - 9.00 - 9.30 - 10.00 - 11.00 - 12.55 - 14.00 - 15.00 - 16.00 - 16.30 - 18.00 - 18.55 - 19.30 - 22.00 - 23.00 - 24.00 -

7.00 Le monde ce matin
12.00 Le monde maintenant
12.20 Nouvelles agricoles
17.00 De tous les points du monde

Samedi :

6.30 - 6.45 - 7.30 - 8.00 - 8.30 - 9.00 - 9.30 - 10.00 - 10.30 - 11.00 - 12.00 - 12.55 - 14.00 - 15.00 - 16.00 - 17.00 - 18.00 - 18.55 - 22.00 - 23.00 - 24.00 -

7.00 Le monde ce matin

Dimanche :

7.00 - 8.00 - 9.00 - 10.00 - 10.55 - 12.00 - 12.25 - 18.25 - 22.00 - 24.00

SPORTS

Lundi au vendredi :
6.54 - 7.45 - 17.20 - 18.30 - 22.53 -

Samedi :

6.54 - 7.45 - 18.30 - 21.55

Dimanche :

12.10 - 21.55 -

CFNS-SASKATOON

LUNDI AU VENDREDI

6.45 L Ouverture
6.50 L Prière du matin
6.55 L Marché aux bestiaux
7.00 R Le monde ce matin
7.15 L Tsordaffaires
8.00 L Informations
8.10 L Chronique sportive
8.15 L Bonjour compatriotes
10.00 L Manchettes & Sports
10.04 L Témoignage
10.15 L Le coin des petits
10.30 L Au fil de l'heure
11.00 R Le monde maintenant
11.20 R Roman
11.30 R Les joyeux troubadours
12.00 L Informations
12.05 L Nouvelles agricoles
12.15 L Microsillon
12.30 R Le temps de vivre
2.45 R Ceux de la nuit
3.00 R Radio-journal
3.05 L Musique Maestro
3.30 R Le père Legault
4.00 L Bienvenue Saskatchewan
5.00 R De tous les points du monde
5.20 R Nouvelles du sport
5.25 L Informations & Météo
5.30 L Le p'tit bal de l'Ouest
6.00 L Actualités - Aujourd'hui
6.15 R Pacifique 2000
6.30 R Radio-journal
6.33 L Pour votre bon plaisir
6.45 L Le chapelet
7.00 L Jeunesse '70
8.30 R Loisirs
8.35 R Magazine "Un Instant"
9.30 R Cours Universitaires (Vendredi seulement)
10.00 R Radio-journal
10.03 R Nouvelles de CKSB
10.08 R Vienne la nuit
11.00 R Radio-journal
11.05 R Musique de notre siècle (Lundi seulement)
11.05 R Chefs-d'oeuvre de la musique (mardi au vendredi)
11.55 L Météo.. Pensée du soir.. FIN des émissions

SAMEDI

6.45 L Ouverture
6.50 L Prière du matin
6.55 L Coussin musical
7.00 R Radio-journal
7.05 L Témoignage
7.15 L Bonjour compatriotes (première partie)
8.00 L Informations
8.10 L Chronique sportive
8.15 L Bonjour compatriotes (deuxième partie)
9.15 R Tante Lucille
9.45 R Tel quel
11.00 R Radio-journal
11.10 R Politique
11.15 R R.S.V.P.
11.30 R Magazine sciences
12.00 L Variétés du samedi
3.30 R Le monde parle au Canada
4.00 R Radio-journal
4.05 R La bourse et la vie
4.30 R Contestations jeunes
5.00 L Bienvenue Saskatchewan
6.00 R Samedi-Jeunesse
8.55 R Nouvelles du sport
9.00 R Radio-journal
9.05 R Jazz en liberté
10.00 R Radio-journal
10.03 L Soirée canadienne
12.00 R Nouvelles de CKSB
12.05 L Météo.. Pensée du soir.. FIN des émissions

DIMANCHE

7.30 L Ouverture (à compter du 4 oct.)
7.35 L Prière du matin (à compter du 4 oct.)
7.40 L Coussin musical (à compter du 4 oct.)
7.45 L German Pentacostal Assembly (à compter du 4 oct) (d'ici le 4 octobre, l'ouverture se fera à 8.00 a.m.)
8.15 L German Gospel Hour
8.45 L Hymns of Praise
9.45 L Mini-Récital
10.00 L La Foi vivifiante
10.15 L Le chant joyeux
10.30 R Mille et une notes
11.00 R Radio-journal
11.10 R Nouvelles du sport
11.15 R Dialogue
12.00 Crescendo
3.00 R Banc d'essai
3.30 R Temps libres
4.00 R Radio-journal
4.05 R Le livre par excellence
5.00 L Les sommets de la musique
6.00 R Le Cabaret du soir qui penche ou Hockey
8.55 R Nouvelles du sport
9.00 R Radio-journal
9.05 R Cabaret du soir qui penche
10.00 R Radio-journal
10.08 R Heure du Concerto
11.00 L Pensée du soir et FIN des émissions.

L - Local

R - Réseau

Commentaire de la Saskatchewan

C'est ainsi que des hommes vivent

par Marcel MOOR

La Saskatchewan est une province que l'on connaît très peu ou mal... Pour beaucoup la Saskatchewan, c'est la plaine à perte de vue, les élévateurs se profilant à l'horizon. Image traditionnelle, stéréotypée, tirée à des milliers d'exemplaires de cartes postales, de calendriers du Wheat Pool et d'affiches touristiques. Images de cette province aux limites rectilignes, comme tirées au cordeau.

La Saskatchewan? Ah oui, cette province en forme de timbre-poste, grandeur plus que nature, bien entendu. Nous l'avons traversée pour nous rendre en Colombie-Britannique aux dernières vacances, en passant par Regina ou par Saskatoon.

Pourtant, le voyageur partant de Prince-Albert et se dirigeant vers le nord s'apercevra vite du changement de paysage. Finies les vastes plaines, les élévateurs au profil de chameau, les puits de pétrole et les mines de potasse. Il ira jusqu'à Lac La-Ronge et Buffalo-Narrows par la route, mais ne pourra aller plus loin, car la route finie là. Après? C'est l'inconnu... c'est la Saskatchewan inconnue, terre parsemée d'une multitude de lacs. C'est la forêt, les marécages et... le silence. Comme compagnie? le gibier, gros et petit, et les mouches noires, les fameuses mouches noires du Nord, de ce mystérieux Nord de la Saskatchewan.

Les hommes, où sont-ils? Ils sont rares. Quelques campements, villages de pêcheurs et trappeurs indiens. Villages groupant tout au plus une quarantaine de familles. Seul moyen de communication, l'avion, et encore un hydravion. L'hiver? la moto-ski, parfois les gros camions qui empruntent des pistes d'hiver à travers les marécages et la forêt, quelque fois l'auto-neige, et le sens de l'orientation. La boussole est inutile; elle s'affolerait bien vite à cause du magnétisme, des gisements de minerais. Les vols de nuit par avions sont impossibles pour la même raison. Les pilotes ne peuvent voler aux "instruments".

Pour les Indiens, le canoe ou canot en aluminium est le moyen de transport, de déplacement le plus usité. Un Indien sans canot est un Indien pauvre. Un canot descend la rivière Churchill; à bord, une femme assise bien droite, pagayant en cadence comme un métronome. Le canot acoste près de la vieille église anglicane de Stanley-Mission. La femme range la pagaie dans le fond, sort du canot, soulève un paquet blanc. Qu'est-ce que c'est? Son bébé, tout simplement. Le bébé dans les bras, elle remonte la butte et rentre chez elle, une cabane en bois rond, des rideaux de couleurs aux fenêtres et des fleurs dans les bacs en bois.

Son mari que fait-il? Il est pêcheur durant la bonne saison, chasseur et trappeur durant l'hiver. Ils ont sans doute toujours vécus là, ne connaissent la modernisation que par les images, les cartes postales, les journaux. Quelle langue parle-t-il? le Cris, quelques mots d'anglais et aussi de français. Quelques-uns d'entre eux m'ont parlé en français, dans ce français chantant et savoureux qui me rappelle celui des Métis de la région de Willow-Bunch, des MacGillis, des Botineau.

L'hydravion arrive en vue du village Pine House Lake, fait un cercle au-dessus du lac et amerrit près du ponton. Sur le ponton, une multitude d'enfants nous accueillent. Curiosité d'abord, rires étouffés, ensuite la glace est rompue. Ils s'enhardissent à nous approcher. Que veulent-ils, ces hommes blancs? Il fait déjà très froid. Nous sentons ce froid sous nos habits pourtant très chauds, et ces enfants, la plupart ne sont vêtus que d'une pauvre chemise et vont pieds nus. Ils sont gentils, rieurs, éveillés, spirituels même, ils vous regardent, vous détaillent de leurs yeux candides, avec des yeux de tous les enfants du monde. Dommage, ils ne sont guère très propres, la figure lavée pour la dernière fois depuis le commencement des vacances, la morve au nez, les cheveux hirsutes, de ces enfants tels que l'on en rencontrait en bandes dans les grandes villes industrielles, courant eux aussi pieds nus, la morve au nez, chapardant ci et là aux étalages de fruitiers. Je fus un de ceux-là!

Pine House Lake, 600 habitants, la plupart vivent de la pêche et de la chasse. Le poisson se vend cette année .50 cents la livre. Les Indiens jouissent donc d'un bon revenu, jusqu'à $12,000 par année. Une dizaine de familles tout au plus sont secourues par l'Assistance publique, dont plusieurs femmes abandonnées avec leurs enfants.

M. Mac Coll, gérant de la Coopérative, seul magasin de l'endroit, nous cite des chiffres: $200,000 dollars de chiffres d'affaires l'an dernier, une partie versée aux coopérateurs en dividendes.

Un officiel de la North Saskatchewan Power Corporation nous attend et nous conduit vers une petite bâtisse entourée de poteaux, abritant un énorme moteur Diesel. Ce moteur de Carterpillar fournie l'énergie élecrique à ce petit village de Pine House Lake. Un autre petite bâtisse abrite les appareils de distribution et un moteur de rechange en cas de panne.

Comment a-t-on pu amener tout cet équipement, matériel et matériaux de construction à pied d'oeuvre? par quelle route? Il n'y en a pas. Tout cet équipement fut démonté et transporté par avion ou par la route d'hiver, piste traversant lacs, forêts, marécages. Par camions ou traîneaux à chenille. Pour les stations plus septentrionales, celles de Black Lake par exemple, le matériel, les machines, les matériaux de construction, le carburant et le reste furent entreposés à Fort MacMurray, en Alberta, puis au printemps, le tout fut chargé à bord de péniche et transporté par le lac Athabasca jusqu'à Uranium City et ensuite Stoney Rapid. De Stoney Rapid, le tout fut acheminé par camion jusqu'à Black Lake. Le transport d'une quantité de matériel et d'équipement par avion est impensable, en raison du coût exorbitant. Treize stations d'énergie électrique ont été construites de cette façon dans le grand nord de la Saskatchewan. A coups de millions de dollars et d'efforts surhumains. Même là où les communications sont relativement plus faciles, la construction de lignes de haute tension (72,000 volts) de Prince-Albert à Christopher Lake a coûté la somme de $850,000. y compris la construction, l'installation de la sous-station de La Ronge et les travaux de débroussaillement. Certains poteaux supportant ces lignes sont munis de flotteurs spéciaux pour les endroits marécageux. La plus grande difficulté était de pouvoir atteindre ces endroits.

La station de Stanley Mission, à 40 milles de La Ronge à vol d'oiseau, dessert 90 abonnés. Elle a une puissance de 175 kilowatts. Maintenant les maisons des Indiens possèdent des cuisinières électriques, grille-pain, fers à repasser. Le linge très blanc que l'on voit sur les cordes dans les cours a été nettoyé dans des machines à laver électriques. L'école de ce petit village est tout ce qu'il y a de plus moderne. Les enfants y vont jusqu'à la 8e année inclusivement.

Pine House Point est à 60 milles de la Ronge, toujours à vol d'oiseau. Sa station, d'une puissance de 125 kilowatts, dessert 24 familles.

Toutes ces stations fonctionnent au Diesel. Un Indien est chargé de la surveillance, de l'entretien et des réparations.

Voilà donc ce que le gouvernement de la Saskatchewan vient de faire pour procurer un peu de confort aux habitants de ces villages dépourvus de toute communication. Les gens nous ont semblé heureux.

Le silence qui plane sur ces lieux isolés nous impressionne beaucoup. Pas une automobile, bien entendu. Nous avons rencontré un jeune instituteur à Stanley Mission qui nous a invité à prendre une tasse de café dans la confortable caravane qu'il habite avec sa femme, institutrice elle aussi. Ils sont originaires de Chaplin, au nord de Gravelbourg. Ils sont là en vertu d'un contrat de 5 ans. Ils commencent leur 5e année et songent sérieusement à renouveler leur contrat. Pas de télévision, un peu de radio, pas de cinéma, ni de théâtre, ni de restaurant. Pas de problèmes de pollution de l'environnement. Notre vie est très simple, sans histoires et nous sommes parfaitement heureux. Les sorties sont rares. Si nous voulons nous divertir, nous devons aller à La Ronge par avion. L'hiver l'isolement est plus complet encore, mais c'est une question d'habitude. Nos contacts, nos relations avec les Indiens? Sans histoires. L'on pourrait à la rigueur, construire une route. C'est toujours possible, mais les Indiens et les Indiennes n'en veulent pas. Une route passant à proximité des villages indiens, c'est la corruption et l'ivrognerie qui s'installent et c'en est fini de la tranquillité. La femme, qu'elle soit Indienne ou autre, sera toujours la femme. Esprit pratique et intuition!

De retour à La Ronge, le lendemain, nous reprenons l'avion pour Prince-Albert, vers le pays habité,-je n'oserais pas dire civilisé. Nous nous interrogeons sur ce que nous avons vu. La vie dans ces régions est-elle plus pénible que dans celles qui sont dotées de tout le confort moderne? Il serait présomptueux de répondre affirmativement. Du point de vue humain, la vie dans ces régions est plus humaine parce que plus naturelle. Plus près de la nature et plus près de Dieu.

A Storthoaks

Oblation perpétuelle de Sr Evelyne Pierret

Le dimanche, 6 septembre, fut un jour inoubliable pour les paroissiens de Storthoaks. Ce jour même, ils offraient au Seigneur avec la famille Pierret, leur fille, Soeur Eveline, en sa consécration définitive dans l'Institut des Filles de la Croix.

Mgr M.C. O'Neil, archevêque de Regina, présida cette célébration, assisté de Mgr H. Poirier, curé de Bellegarde, et de l'abbé Kulcsar, membre du Sénat de l'archidiocèse et curé de Stockholm.

La chorale était sous la direction de Sr Marie Eléazar, avec Sr Marie St-Charles à l'orgue.

Parmi le clergé présent on remarquait les abbés P. Finnin, curé de la paroisse, E. Toupin, originaire de la paroisse, L. L'Heureux, N. Marcotte, G. Barton et le Père Clavet, C.S.V., venus respectivement de Radville, Redvers, Oxbow, Maryland et de St-Léon (Manitoba). Cinq religieux dont trois Frères du Sacré-Coeur de Bellegarde et deux Frères de St-Viateur de St-Claude, (Man.). La communauté des Filles de la Croix était représentée par 44 religieuses dont Sr Mathilde St-Jean, assistante générale venue de France (La Puye), Sr Jeanne St-Vincent, supérieure de la Province canadienne; deux religieuses des Sts Noms de Jésus et de Marie: Sr Agathe Dorge et Sr Jeannine Vermette, parentes de Sr Eveline; deux religieuses de Social Service de Stockholm. On remarquait également dans l'assemblée, dix-sept étudiants de St-Claude, élèves de la jeune professe.

A l'offertoire, invitée par l'officiant à franchir le sanctuaire, Sr Eveline Pierret prononça son engagement perpétuel en présence de Sr Mathilde St-Jean. Mgr O'Neil lui remit ensuite l'anneau de profession.

LE BANQUET

Après la cérémonie un banquet préparé par la Ligue des Dames Catholiques, sous la présidence de Mme Jeanne Toupin fut servi aux nombreux parents, amis et invités d'honneur. Le maître de cérémonie était M. Jean Carrière. Le R. Frère Alexis, supérieur et directeur de l'Ecole de Bellegarde et ancien professeur de Sr Eveline Pierret adressa les voeux de l'école à son ancienne élève. M. Fernand Blérot, président du Conseil paroissial, offrit avec ses félicitations, un cadeau au nom de la paroisse. M. Alfred Chicoine, ancien Grand Chevalier, lui remit aussi un cadeau au nom du Conseil des Chevaliers de Colomb de Mgr Gaire. Madame Paul Pierret, mère de Sr Eveline, exprima à son tour la joie et l'honneur qu'elle éprouvait à offrir au Seigneur sa chère et unique fille. Sr Jeanne St-Vincent remercia l'archevêque de Regina d'avoir bien voulu présider à la cérémonie et félicita les paroissiens de Storthoaks pour leur contribution au succès de cette fête, la première consécration religieuse d'une Fille de la Croix en Saskatchewan. Sr Mathilde St-Jean, assistante générale, exprima son admiration devant l'esprit paroissial, tissé de cordiale entente et d'UNION FAMILIALE.

Puis Sr Eveline exprimant sa joie et sa reconnaissance, souligna entre autres la part jouée dans sa vie par l'éducation familiale.

Un invité d'honneur, M. Maurice McArthur, de la Réserve Indienne de Moose Mountain de Carlyle, offrit un chant de sa composition qu'il dédia à Sr Eveline.

BAISSE DE L'OUIE

Un docteur américain, William Weiss, affirme, à la suite de ses recherches, que chez les hommes de 50 ans, grands fumeurs, la baisse de l'ouïe est plus fréquente que chez les non-fumeurs et les fumeurs légers. Il s'agirait d'une atteinte de la trompe d'Eustache. Les fumeurs de cigarettes y seraient plus sensibles que les fumeurs de pipe.

Rencontres bibliques

Le renouveau liturgique éveille chez bien des chrétiens le désir d'une connaissance plus approfondie de la Bible. Pour répondre à cette attente le Séminaire de St-Boniface offrira, cette année encore, une série de cours bibliques préparés spécialement pour les laïcs.

Cette série s'adresse normalement à ceux qui ont suivi les cours des années précédentes; elle fait appel en effet à certaines connaissances ou expériences déjà évoquées.

Les thèmes ont été choisis à partir des questions les plus fréquentes que se posent les chrétiens à propos de la Bible: l'origine de l'homme, l'origine du mal, le choix du Peuple de Dieu, le message progressif de Dieu, les faiblesses et les limites du Peuple de Dieu, le règne de Dieu, la présence de Dieu au coeur des réalités humaines, la plénitude du temps réalisée en Jésus.

Ces cours se tiendront tous les mercredi, de 8 h à 10 h du soir, à compter du 30 septembre, jusqu'au 2 décembre inclusivement, au Centre de Pastoral, 622 avenue Taché, St-Boniface, Man.

L'inscription est de $10.00



Q.—On m'a donné de jolies plantes, dans de tout petits pots. Je les ai depuis deux mois et elles commencent à jaunir et à se faner. Je les ai pourtant arrosées mais comme je ne connais pas les plantes, je ne sais que faire. A qui pourrais-je demander conseil? Merci. YEUX VERTS.

R.—Vous n'avez pas encore les "pouces verts". Demandez d'abord, si possible, à la personne qui vous a offert ces plantes de vous donner des conseils et si cela vous est impossible, demandez à un fleuriste.

Q.—Récemment, mon mari a reçu, à la maison un téléphone d'un courtier d'une ville assez éloignée. Ce monsieur lui a offert des actions d'une compagnie minière, à un prix ridiculement bas. l'assurant que d'ici peu, leur prix monterait à une allure exceptionnelle. Nous n'avons, ni l'un ni l'autre, aucune expérience des affaires de la bourse, mais mon mari est réellement emballé parce que ce monsieur l'a appelé personnellement. Il voudrait que nous investissions quelque deux cents dollars. Pour ma part, il semble que cette proposition n'est qu'un attrappe-nigaud, et je trouve que nous n'avons pas les moyens de nous payer le luxe de risquer de l'argent que nous avons gagné péniblement. Votre opinion s'il vous plait. PEUREUSE.

R.—Je dirais plutôt sage, chère Madame. J'espère que votre mari a pu obtenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du monsieur en question, et si possible, le nom de la compagnie qu'il prétend représenter. Il est très rare que les courtiers recherchent des clients de cette façon, et je vous suggérerais, à tous deux, de contacter le "Better Business Bureau" de votre localité et de leur demander conseil. Trop d'honnêtes gens deviennent les victimes de gens peu scrupuleux. Vous pourriez aussi consulter une des grandes maisons de change qui ont des bureaux dans votre ville. Ces compagnies sont honnêtes et responsables et pourront vous donner de la documentation spécialisée au sujet de cette compagnie minière, si elle existe. Si ces actions ont quelque valeur, on vous le dira, mais de grâce n'allez pas investir chez un étranger par le truchement d'un simple appel interurbain. Vous risquez de courir au désastre.

Q.—Nous avons fait un voyage organisé au cours de l'hiver dernier et avions payé tous les frais de voyage avant notre départ. Or, rendus dans une île des Antilles, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que nos réservations à l'hôtel n'avaient pas été confirmées par la maison de Toronto dont dépendait notre agence. Heureusement que le propriétaire a pu faire des arrangements afin qu'on nous loge dans un hôtel voisin, sans cela nous aurions été sans abri et sans moyens de transport dans un pays étranger. On nous a dit là-bas que des expériences semblables s'étaient multipliées récemment, à cause de la négligence de l'agence principale canadienne. Nous avons rapporté ces inconvénients à notre agence de voyage. Le gérant s'est excusé, évidemment, mais il n'était pas responsable, ayant en main les confirmations de l'agence-mère et nous a dit qu'il cesserait de faire affaire avec cette maison. J'ai cru bon vous écrire ces choses pour que vous préveniez d'autres voyageurs. Merci. VOYAGEURS.

R.—Je vous remercie de cette délicate attention et suis certaine que les voyageurs prieront bien leurs agences de vérifier les confirmations de réservations non seulement avec les agences, mais aussi avec les directeurs des hôtels où vous devrez descendre. Ceux-ci se feront certainement un devoir d'assurer votre réservation.

Les phosphates et la pollution des eaux

UTILISEZ LE SAVON PLUTÔT QUE LES DÉTERGENTS

On s'inquiète énormément de l'empoisonnement de nos eaux par les phosphates contenus dans les détergents synthétiques. Ce n'est pas sans raison car des autorités compétentes ont démontré que les phosphates déversés dans nos lacs et rivières sans traitement préalable accroissent la pollution de l'eau.

Certes, ils ne constituent qu'un facteur parmi d'autres, mais un facteur important et nous avons l'espoir que bientôt des lois viendront en diminuer la teneur dans les détergents.

Entre-temps, l'Association des Consommateurs du Canada croit que le grand public devrait mieux comprendre de quelle façon les détergents accentuent la pollution des eaux.

Tous les détergents fabriqués au Canada contiennent ce qu'il est convenu d'appeler un élément bio-dégradable. Cet élément facilite le morcellement des détergents lors de leur traitement dans les usines d'épuration municipales, d'où compression des frais et suppression de la mousse quand les eaux usées sont déversées dans les cours d'eau.

Mais lorsque ces phosphates envahissent un cours d'eau en quantité excessive, il s'ensuit une prolifération des algues qui épuisent les réserves d'oxygène contenues dans l'eau. Alors, celle-ci se corrompt.

Pour remplacer ces phosphates, rien n'a encore été trouvé qui soit entièrement satisfaisant. Les fabricants poursuivent leurs recherches dans ce domaine. Aux Etats-Unis, cependant, on a lancé sur le marché, avec succès, un produit dans lequel une partie du phosphate a fait place à une substance non nutritive.

Présentement, le meilleur moyen de régler le problème est d'utiliser le savon plutôt que les détergents.

Ce recours au savon n'étant pas toujours possible avec certains appareils, une expertise a été faite par un groupe de l'Université de Toronto afin d'établir la teneur en phosphates de douzaines de produits.

L'Association des Consommateurs du Canada étant désireuse de faire connaître la nature exacte du problème que posent les phosphates, elle a publié un numéro spécial de sa revue, "Le Consommateur", consacré à cette expertise.

On peut s'en procurer un exemplaire gratuit en écrivant à: L'Association des Consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4. Veuillez indiquer sur votre carte: "Pollution".

On peut avoir atteint la quarantaine (et même davantage), on peut occuper des postes de commande dans la société, on peut être catalogué parmi les vedettes de l'actualité, et n'avoir pas la maturité humaine d'un adolescent en pleine croissance. On essaie alors, par toutes sortes de trucs et de mesquineries, de masquer un caractère sans profondeur et sans générosité.



Un grand pas dans le domaine de la mode avec une cape ondulante portée sur une robe midi étroite. La cape est d'un blanc éblouissant, à piqure de ton bourgogne assortie à l'imprimé de la collection 1971 de Mahri pour Dominion Textile. Le tricot double texturé a été choisi par Léo Chevalier.

Dans votre armoire à pharmacie

Votre armoire à pharmacie est-elle en désordre? Avez-vous de vieux médicaments dans votre armoire de cuisine, dans le coffret à gants de votre voiture; ou bien, en avez-vous oublié sur l'étagère dans votre buanderie, sur un bureau ou dans le tiroir de votre table de nuit?

Vous pouvez éviter tout ce désordre en nettoyant à fond votre maison au moins deux fois par an, déclare le Conseil Canadien de la Santé Familiale. Le Conseil est un organisme à but non lucratif commandité à titre de service public par les membres les plus importants de l'industrie pharmaceutique.

Tout d'abord, réunissez tous vos médicaments dans un seul endroit. Soyez méthodique. Vérifiez chaque paquet, flacon, pot, fiole, boîte ou tube.

Jetez tous les médicaments obtenus sur ordonnance pour des maladies maintenant terminées, quelle que soit la quantité qui reste, sauf si votre médecin vous a conseillé de les conserver. Les médicaments doivent être jetés dans la cuvette des toilettes.



Jetez les médicaments que vous savez vieux, ceux qui ont changé de couleur, qui se sont dissous ou dont l'aspect n'est plus le même. L'activité de certains médicaments change avec le temps, devenant plus forte ou plus faible. Parfois, les médicaments se détériorent et rendent la médication qu'ils contiennent inefficace et même dangereuse.

Jetez les médicaments qui n'ont pas d'étiquette ou dont l'étiquette est si abîmée qu'on ne peut pas bien la lire.

Une fois que vous avez jeté des médicaments dans la cuvette des toilettes, lavez les contenants vides avant de les jeter.

Puis rangez bien les médicaments dans votre armoire à pharmacie. Placez les médicaments pour usage interne sur une étagère, ceux pour usage externe sur une autre étagère et les produits de toilette sur les étagères inférieures, bien séparées des médicaments. Ne rangez pas les médicaments sur les étagères de vos armoires de cuisine ou dans n'importe quel autre endroit où on peut les confondre avec des aliments ou dans un endroit où des jeunes enfants peuvent les découvrir.

Votre chevelure , Madame

L'importance de la couleur

Le pourcentage des femmes qui ont les cheveux colorés est très important. Tellement que la coloration capillaire est un élément déterminant dans un ensemble esthétique. Si une femme décide de changer la couleur de ses cheveux elle doit, souvent, se résoudre à changer sa garde robe... ce qu'elle fait avec infiniment de plaisir... si son budget le lui permet.

Le grand problème en matière de coloration reste celui de la teinte qui varie d'une semaine à l'autre. La grande question est donc: comment avoir une couleur qui ne change pas? Malgré ce que l'on peut en croire, plusieurs femmes ne connaissent pas cette préoccupation. Ce sont celles qui ont la chance de recevoir les services d'une coloriste expérimentée... et qui écoutent les conseils de cette spécialiste.

Il ne nous est pas possible d'entrer dans tous les détails de ces techniques assez poussées. Nous pouvons cependant voir rapidement comment on peut avoir des résultats très satisfaisants.

Pour une couleur qui ne varie pas trop d'une semaine à l'autre, quelques règles sont à respecter:

1-Eviter l'emploi de teintes trop décolorantes.

Si vous recherchez une couleur qui soit plus pâle que votre couleur naturelle, il est préférable d'avoir une légère décoloration à l'huile avant de recevoir la coloration. Bien entendu cela prend plus de temps et coûte plus... mais vous avez pour votre argent, croyez-moi.

2-Eviter de porter une couleur qui soit en contradiction avec la couleur de vos yeux.

Si vos yeux sont couleur brune, par exemple, ne tentez pas d'avoir une teinte cendrée dans les cheveux; inévitablement ils vireront vers l'orangé ou le jaune quelques jours après la coloration.

Il faut se rappeler que les pigments colorés des cheveux sont, généralement, les mêmes que ceux des yeux.

Il est très difficile de combattre les pigments naturels; donc il est hasardeux de rechercher une coloration contraire à la pigmentation naturelle.

3-Eviter les shampoings détergents; les champoings à l'huile et autres qui seraient alcalins.

Il est nécessaire que les cheveux colorés soient lavés avec un shampoing légèrement acide.

Un moyen certain de ne pas se tromper, à propos du shampoing c'est de demander conseil à votre coiffeuse. Elle sait quels sont les shampoings dangereux pour votre coloration.

4-Au soleil la couleur s'atténue; même les cheveux qui ont leur couleur naturelle sont légèrement décolorés par le soleil. Pourquoi ne pas protéger votre chevelure pendant les bains de soleil!

Ces quelques conseils sont classiques et vous permettront, nous l'espérons, d'avoir une chevelure décolorée d'apparence naturelle.

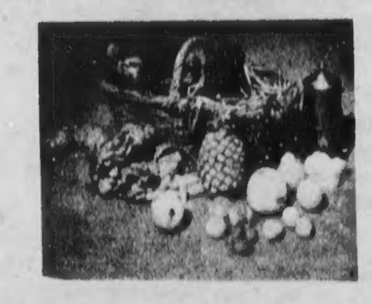
Un minimum de cigarettes pour les femmes

LONDRES— Les femmes enceintes qui fument plus de 10 cigarettes par jour accroissent de 50 p.c. les risques de convulsions ou de prédisposition à l'épilepsie de leur bébé, écrit le journal médical anglais "Médical News-Tribune" qui rapporte une large enquête menée sur 17,000 bébés anglais nés au cours de la même semaine en 1958 et examinés sept et douze ans plus tard.

Le Dr. Ross de l'université de Bristol, qui dirige l'enquête, est arrivé à la conclusion que, chez la femme enceinte, le tabac nuit de façon permanente au développement et entraîne, parfois, d'autres troubles tels que retard scolaire et inadaption sociale.

Un adulte, au sens profond du mot, c'est quelqu'un qui se dépasse soi-même, sans nécessairement dépasser les autres! Mais cela demande un entraînement qui commence avec le jeune âge. Celui qui pousse au gré du vent n'aura jamais de racines profondes et solides.

Panier à Salade



—Vous commencez un tricot, et c'est en vain que vous cherchez les deux broches no 10, que vous êtes pourtant certaine de posséder, quelque part... Voici un bon moyen de ne pas perdre la tête dans cette dramatique circonstance: sur un papier assez fort, gauffré, de la longueur des broches, percez de petits trous au travail, extrémités. Ces derniers permettent de fixer les broches; on peut alors rouler le papier, puis l'attacher. Ainsi plus de disparition mystérieuse: les broches sont embrochées!...

Dans une vente aux enchères, on entend le commissaire-priseur qui annonce :
- Adjugé à la dame qui a la main de son mari sur la bouche.

Pour que le mari ou les enfants, qui prennent leur repas du midi à l'extérieur de la maison, aient des légumes frais et croustillants à déguster (radis, carottes, céleri) au moment du dîner, on coupe ceux-ci en bâtonnets, on les enveloppe dans du papier aluminium et on les place dans un pot de verre, bien fermé, contenant quelques petits cubes de glace. Ainsi, tout le monde aura ses vitamines.

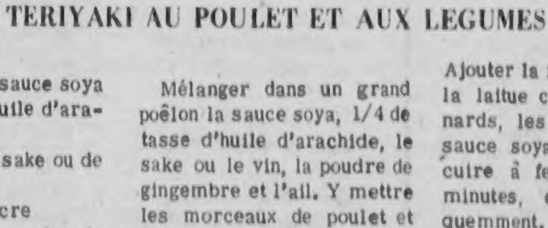
Je vois , dis l'examinateur, que ma question vous embarrasse !
- Non, Monsieur, ce n'est pas la question, c'est la réponse.

Pour empêcher la doublure des vêtements de travail, des vêtements de bricolage, ou des habits de jeux, de se déchirer en les accrochant au clou dans le garage ou au sous-sol, il suffit d'enfoncer le clou dans un bouchon de liège. En plus de cacher le clou, ce crochet-maison ne laissera aucune marque à l'encolure ou dans le dos.

Une jeune fille raconte son premier cours de cuisine à sa mère :
- Nous avons appris à faire une tarte, et j'en ai fait une toute seule.
- Bravo. J'espère qu'on t'a permis de la manger.
- Non, maman, on m'a forcée.

Les grands parcs de stationnement situés dans les villes, au centre du quartier des affaires ou en abord des centres d'achat offrent des avantages certains. Mais, aux heures d'affluence, vous êtes-vous déjà mis à chercher votre voiture? Si c'est vous qui l'avez stationnée, ça va. Mais ceux qui vous accompagnenet n'ont peut-être pas remarqué le point d'où ils sont partis; il peut arriver qu'ils cherchent la voiture pendant un moment.

Pour la tenir à l'oeil et la reconnaître de loin, fixez au bout de votre antenne de radio un fichu ou une pièce de tissu coloré, un ruban. Ainsi, fanion au vent elle sera repérable de loin.



Dans la cuisine!

TERIYAKI AU POULET ET AUX LEGUMES

2/3 de tasse de sauce soya
1/4 de tasse d'huile d'arachide
1/4 de tasse de sake ou de vin blanc
2 c. à table de sucre
1/2 c. à thé de poudre de gingembre
1 gousse d'ail émincée
1 poulet de 3 lbs coupé en 8 morceaux
1/3 de tasse d'huile d'arachide
2 oignons tranchés en rondelles
2 queues d'échalottes coupées en morceaux
3 poireaux coupés en tranches minces
1 racine de bambou tranchée mince
1 laitue chinoise en morceaux de trois pouces de longueur
1/2 lb. d'épinards coupés en tiges de trois pouces
6 champignons en quartiers
1/4 de tasse de sauce soya
1 c. à table de sucre



Mélanger dans un grand poêlon la sauce soya, 1/4 de tasse d'huile d'arachide, le sake ou le vin, la poudre de gingembre et l'ail. Y mettre les morceaux de poulet et laisser mariner pendant au moins une heure. Laisser dans la marinade et cuire ensuite au four, à 350-F. pendant une heure. Arroser de temps en temps pendant la cuisson.

Dix minutes avant la fin de la cuisson du poulet, préparer les légumes. Chauffer 1/3 de tasse d'huile d'arachide dans un grand poêlon ou une poêle électrique. Y sauter les oignons et les poireaux pendant 5 minutes. Ajouter la racine de bambou, la laitue chinoise, les épinards, les champignons, la sauce soya et le sucre et cuire à feu vif pendant 5 minutes, en remuant fréquemment.

Enlever les morceaux de poulet de la marinade et mettre celle-ci de côté. Disposer le poulet sur un réchaud. Inviter chaque convive à se servir. Utiliser la marinade comme sauce ou encore faire une sauce avec un oeuf cru, quelques gouttes de sauce soya et une cuillerée à thé de sucre. Servir avec du riz blanc cuit à la vapeur. 6 personnes.

Si vous disposez d'un hibachi ou d'un grand plat en terre cuite et d'un brûleur à alcool, vous pouvez cuire les légumes à la façon japonaise, directement sur la table.

Avis de Décès

ST-ISIDORE

M. Hervé Grenier

Le mardi 7 juillet, M. Hervé Grenier rendait l'âme à Dieu à l'hôpital de Wakaw, entouré de M. l'abbé Loranger, ses enfants et sa petite fille, Mme Claudia Vachon, garde-malade.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Marie-Anne, cinq fils : Florent, de Duck Lake, Ulric, de Surrey, C.-B., Rosaire, deSurrey, C.-B., Dollard, de Bellevue, et Michel, de Burnaby, C.-B.; sept filles, Mmes E. Topping (Donalda), de Bellevue, R. Gaudet (Angèle), de Prince-Albert, A. Leblanc (Désilda), de Bellsite, Man. D. Gaudet (Gisèle), de Bellevue, O. Laurianne, de Duck Lake, R. Carrière (Dolores), de Maillardville, C.-B., et A. Gaudet (Claudette), de Maillardville, C.-B., 66 petits-enfants et deux arrière-petits enfants; un frère, Don Léo, de Bellevue, deux soeurs, la rév. Sr Rosida, de la Présentation-de-Marie de Prince-Albert et Mme Adéline Gaudet de Bellevue.

Les porteurs étaient 6 petits fils, MM. Réjean et Reynald Grenier, Roland Topping, et Philibert, Mathias et Gilbert Gaudet.

La messe des funérailles fut chantée par M. l'abbé J. Loranger. Au choeur on remarquait le R.P. Roland Gaudet.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Bellevue.

ZENON PARK

M. Joseph Déry

Le lundi 24 août, est décédé à l'hôpital de l'Assomption, après une assez longue maladie, M. Joseph Déry, âgé de 81 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Mathilda, née Marceau, deux fils: Fernand, de Prince-George, C.-B., et Marcel, de Nobleville, Sask.; une fille Marthe, épouse de M. Jacques Dallaire, de Hull, Québec. Il était né à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Québec, et vint en Saskatchewan en 1917, s'établissant sur un homestead à Nobleville.

En 1964, en compagnie de son épouse, il vint résider à Zenon Park près de l'hôpital local.

Les prières eurent lieu mercredi soir 26 août. Le service fut chanté en l'église Notre-Dame. Mgr Edm. Ulinski, curé, officiait.

Les porteurs furent: ses beaux-frères: MM. Charles Roy, Urbain Marceau; ses neveux: Marcel et Clément Roy.

L'inhumation se fit au cimetière de Nobleville.

PRIÈRE À SAINT JUDE, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

24-365-24P

FILLES D'ISABELLE CERCLE SAINT-BONIFACE

Un merci sincère à Adèle Désaulniers qui a laissé envahir sa maison mercredi dernier et qui nous a si bien reçues. Nous étions nombreuses: 37 membres, y compris Lilliane Hébert, qui habite maintenant Vancouver, Marie-Anne Lacasse, de Lorette et un membre de la première heure, qui nous est revenue: Fernande Lemoine, que nous sommes bien heureuses d'avoir de nouveau parmi nous.

Nous faisons les derniers préparatifs pour le souper chez Eaton, le 2 octobre; si vous fournissez des travaux de tricot ou de couture, veuillez les mettre prêts à étaler-épingler sur papier de couleur, mettre dans une boîte, etc. On demande aussi de mettre la taille ou la pointure s'il s'agit de vêtements et d'épingler un papier donnant le prix. On peut porter les articles chez Alice Loiselle, 418, de la Morenie-Berthe Alyea, Appt 13-271, Horace ou Germaine Dupuis, 309, Notre-Dame. On s'attend à voir tous les membres sans exception à ce souper; il aura lieu de 5 h à 8 h salle Assembly, 7e étage chez Eaton et on demande moins d'un dollar. Invitez aussi vos parents, amis et connaissances et notez bien que les messieurs sont bienvenus.

Nous avons reçu d'autres assiettes, les 300 premières étant vendues; mais il n'en reste déjà plus que quelques douzaines et si vous en voulez, il faut les obtenir chez Germaine Dupuis, au plus tôt. La première réunion d'octobre aura lieu le mercredi, 7 et nous espérons vous y voir encore plus nombreuses qu'aux deux réunions de septembre. A bientôt.

Mariages

ST-FRANCOIS-XAVIER

ROACH—ALLARD

Le samedi 8 août à la chapelle St. John Fisher, de St-Boniface, Mlle Paulette Allard, fille de M. et Mme Jules Allard, de St-François-Xavier, unissait sa destinée à celle de M. Maurice Daniel Roach, fils de M. et Mme Maurice Roach, de Kenora, Ont. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Gérard Régnier, oncle de la mariée.

La mariée entra dans la chapelle au bras de son futur époux; elle était ravissante dans sa robe blanche genre midi, garnie de perles. Elle portait un petit chapeau de fleurs pompons bleus et mauves, qui retenait son voile. Les trois soeurs de la mariée, Mlles Margot-Anne, Andrée et Valérie Allard étaient vêtues d'élégantes toilettes midi bleues avec bérets de paille blanche. Comme la mariée, elles avaient chacune un bouquet de pompons bleus et mauves. Elles étaient accompagnées respectivement des MM. Jerry Deshaye, Boyd Noble et George Jacobsen.

Les mères des mariés revêtaient des robes roses avec accessoires blancs et bouquets de corsage blancs et roses.

A la réception, au Centre Culturel, pour parents et amis, Mlle Thérèse Allard proposa le toast aux mariés. M. Jerry Deshaye, de Regina, agissait comme maître de cérémonies.

M. et Mme Daniel Roach partirent ensuite pour un voyage à Grand Beach, Kenora et autres endroits en Ontario. Ils résideront à St-Boniface.

PICHE-DICKSON

Le 1er août 1970, à 4 h p.m., en l'église de St-Malo, Man., eut lieu le mariage de Mlle Patricia Dickson, fille de M. et Mme Bruce Dickson, de Greenridge, Man., à M. Robert Piché, fils de M. et Mme Paul-Emile Piché, de Willow Bunch, qui en compagnie de leur fils Claude, de leur fille, Marielle, et de son fiancé, M. Claude Dionne, se sont rendus au mariage.

Un dîner fut servi à la salle de la Légion de Willow Bunch le dimanche 16 août, à quelque 60 invités.

GAREAU-PLAMONDON

Le samedi 29 août Mlle Céline Plamondon unissait sa destinée à M. Albert Gareau dans l'église de Bellevue. Les garçons et demoiselles d'honneur étaient Mlle Simone Gareau et M. Luc Bilodeau, Mlle Odile Fortin et M. Roger Gareau, Mlle Suzanne Gareau et M. Louis Leblanc. Les demoiselles d'honneur étaient vêtues de robes courtes couleur "turquoise", tandis que la mariée portait une robe blanche en taffeta garnie de petites marguerites. Son bouquet était composé de roses rouges.

Plusieurs parents et amis sont venus de St-Front, Zenon Park, Bellsite, Man., Saskatoon, Prince-Albert, Vonda et Port-Alberni, C. B. Le jeune couple résidera à Prince-Albert. Voeux de bonheur les plus sincères accompagnent les jeunes époux.

REMERCIEMENTS

ST-BONIFACE

La famille Jos. Mousseau désire exprimer sa vive gratitude à tous les parents et amis qui de quelque façon leur témoignèrent leur sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Laurent. Un merci spécial à notre curé M. l'abbé R. Roy ainsi qu'à M. l'abbé Joseph Jolicoeur.

ST-MALO

Madame Emma Gosselin et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de quelqu'autre manière lors du décès de leur cher époux et père, M. Gabriel Gosselin.

Un merci spécial à M. l'abbé R. Nadeau, aux chantres, aux médecins et au personnel de l'Hôpital St-Pierre, ainsi qu'aux dames, qui ont servi le goûter après les funérailles.

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE, SASK.

Mme Gareau et ses enfants désirent remercier très sincèrement les membres du clergé et tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie soit par l'offrande de messes, envoi de fleurs, service du dîner en aidant d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil.

suite de la page 5

ver les pierres intactes pour les incorporer soit dans la nouvelle construction ou dans les parterres coûterait davantage. Les concasser pour en faire du ciment, ça se fait paraît-il; mais nous ignorons le coût de ce genre de travaux.

OÙ BÂTIR LA NOUVELLE ÉGLISE?

Sur le terrain actuel. C'est l'endroit tout indiqué, nous semble-t-il. Les anciens savaient bien choisir, n'est-ce pas? Dans ce paysage naturel, l'eau, la nature... et le cimetière (en y simplifiant la présentation). Pourquoi ne pas y laisser pousser un jardin des ruines ou de la place cathédrale? Un jardin rafraîchissant où les voyageurs que nous sommes iraient se reposer. Un jardin de verdure, de silence qui remettrait en valeur la nouvelle liturgie des sacrements. Par exemple en été, pourquoi ne pas y installer des plateaux, des jets d'eau (non polluée) se reliant, à l'intérieur de l'église, à un baptistère d'eau jaillissante. L'essentiel du baptistère: de l'eau, beaucoup d'eau. Des émeraudes ou du marbre d'Italie... ce n'est pas nécessaire. Un baptistère de $5,000 à $25,000, non plus. Pour faire "naître" un baptistère, il faut de l'eau, de l'imagination et de la technique (nos artistes en ont), des matériaux du pays.

Si l'on conserve les ruines ou l'arc triomphant, que l'on bâtisse la nouvelle église à gauche, à droite, à l'est, à l'ouest, dans le cimetière, peu importe; ce qui importe c'est que l'élégance dans la stylisation de l'ensemble n'en souffre pas. Un défi de taille!

En plein coeur du défi serait-il sage, un tout petit instant seulement, de rêver en couleurs? L'expérience géniale de Basil Spence qui a su, avec son équipe, faire revivre "out of the ashes" les ruines de la cathédrale anglicane de St. Michael Coventry nous démontre bien qu'il est possible de créer avec des moyens modernes et des subventions royales une synthèse étonnante, même sublime, des grands styles d'hier et d'aujourd'hui. "The Building of a Cathedral" (6) et "Out of the Ashes" (7) nous présentent avec photos et commentaires les travaux de restauration de cette cathédrale du Moyen Age.

****

Cet humble cheminement nous amène à penser que les décisions du Comité de la paroisse de Saint-Boniface ne sont pas si bêtes. Nous nous permettons d'ajouter qu'ils ont rudement bien travaillé.

Pour conclure, nous empruntons les mots de P. Baum: "Un certain désaccord dans l'Eglise est inévitable. Qu'il y a un besoin de désaccord pour que ses propres positions soient claires. Une famille saine met son crédit dans le fait que le lien qui unit les membres dépasse le désaccord et espère que le conflit mènera à la croissance et au développement." (8)

Thérèse Aubin,
Rita Bisson,
Ida Applemans,
Emile Pelletier,
Noëlie Pelletier a rédigé l'article.

St-Boniface, le 17 septembre 1970

(1) roman-byzantin
(2) Jean-Pierre Proulx - dans le journal Le Devoir - 12 mai 1970
(3) Daniel Rops - Un Combat pour Dieu - éd. Fayard - 1963 - p. 762.
(4) G. Bessière - L'incognito de Dieu - éd. Cerf/Fleurus - 1970 - p. 86
(5) Emile Chartier - La vie de l'Esprit du Canada français - 1938 - p. 45
(6) Basil Spence - 1962 - Pub. Geoffrey Bles
(7) Basil Spence and Henk Snoek - 1963 - Pub. Geoffrey Bles
(8) José de Broucher - le dossier Suenens - éditions universitaires, 1970 - p. 100.

Chronique de CBWFT

"Sur les ailes de France" avec nos meilleurs chanteurs

Pour marquer le 20e anniversaire de la liaison aérienne Paris-Montréal, la télévision de Radio-Canada présentera une émission spéciale intitulée "Sur les ailes de France", le dimanche 27 septembre à 20 h 30.

Cette émission sera télévisée en couleur du Forum de Montréal, où des invités d'Europe et du Canada seront réunis à cette occasion mémorable.

Toutes les vedettes qui participeront à ce spectacle sont des Canadiens qui font carrière au Canada ou à l'étranger.

Ce concert de gala sera donné par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Wilfrid Pelletier et de Neil Chotem. Les solistes seront: Pierre Duval, ténor; Louise Lebrun, soprano; Robert Savoie, baryton; Joseph Rouleau, basse; Fernande Chiocchio, contralto; Neil Chotem, pianiste, et les danseurs Sonia Taverner et Richard Beaty. Chez les interprètes de la chanson populaire, on trouvera Claude Léveillée et Renée Claude. Guy Mauffette sera l'animateur de cette émission spéciale présentée dans le cadre des "Beaux Dimanches".

Au moment de mettre sous presse, nous ne pouvons préciser quels seront les extraits d'opéras que chanteront Louise Lebrun, Pierre Duval et Robert Savoie, retenus par des engagements en Europe.

Pour sa part, Fernande Chiocchio interprétera un extrait de "Carmen" de Bizet: "l'Habanera, et le grand air de Dalila": "Mon coeur s'ouvre à ta voix", de l'opéra "Samson et Dalila" de Saint-Saens.

La base Joseph Rouleau a choisi d'interpréter l'air de Gremin, de l'opéra "Eugène Oneguine" de Tchaïkovsky, et le Monologue de l'opéra "Boris Gadounov" de Moussorgsky.



Neil Chotem, qui sera chef d'orchestre de la partie populaire du concert, sera également pianiste soliste avec l'Orchestre symphonique de Montréal. Il jouera le premier mouvement du "Concerto de piano" de Tchaïkovsky.

Le concert se poursuivra avec le "Grand pas de deux" du ballet "Casse-noisette" de Tchaïkovsky. Les danseurs étoiles seront Sonia Taverner et Richard Beaty, de la compagnie des Grands Ballets canadiens.

Le chanteur compositeur interprète Claude Léveillée, accompagné par l'Orchestre symphonique de Montréal, chantera trois de ses compositions: "Soir d'hiver", "Amène-moi" et "l'Etoile d'Amérique". Et pour clore en beauté la partie populaire de ce concert de gala, l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Neil Chotem, accompagnera Renée Claude dans trois chansons dont la dernière servira de prétexte à un important numéro de production.

Ce concert de gala présenté dans le cadre des "Beaux Dimanches" sera réalisé par Jean-Yves Landry, assisté d'Evelyne Robidas.

COURS DU SOIR

La seconde partie de cette soirée des "Beaux Dimanches" sera dédiée au mime Jacques Tati dont on présentera le film "Cours du soir". Dans ce film réalisé par Nicholas Ribowsky, Jacques Tati met tout son art à nous donner un cours sur l'entraînement du facteur, le tennis, le cheval, la pêche à la ligne, l'art de rater une marche, l'art de se frapper sur une colonne par inadvertance. C'est un film d'une drôlerie irrésistible qui achèvera en beauté la soirée des "Beaux Dimanches".

SI JEUNESSE POUVAIT SAMEDI 26, 18 h 05

LE FRANÇAIS HORS DU QUÉBEC

Un document du plus vif intérêt sur la situation du français dans les provinces canadiennes, à l'exception du Québec et de Terre-Neuve, nous sera présenté au cours de l'émission "Si jeunesse pouvait", à la télévision de Radio-Canada, le samedi 26 septembre à 18 h 05. L'animateur, Pascal Normand, fera les liens entre les diverses parties de l'émission, qui se compose d'interviews de jeunes francophones.

Le tournage a eu lieu lors d'une réunion des jeunes francophones de l'Ontario, réunion à laquelle ont participé des délégués de la plupart des provinces.

On verra quel genre de difficultés doivent surmonter les jeunes qui veulent parler français dans des régions où ils sont en minorité. On verra aussi comment certains d'entre eux peuvent vaincre ces difficultés, notamment au Nouveau-Brunswick, où le noyau français est très dynamique. Il y a aussi les concentrations françaises de l'Ontario, par exemple Welland, où l'usage du français est assez répandu. En revanche, beaucoup de gens, dans l'ouest du pays, se font une idée singulière, semble-t-il, du bilinguisme, comme en témoignent plusieurs de ceux qu'André Gascon a interrogés en vue de cette émission de "Si jeunesse pouvait".

Réalisation: Pierre-Marcel Claude; script-assistante: Renée Blais; assistant à la production: Henri Paré.

ZOOM AVEC CHRISTYNE CHARTRAND, ROGER WHITTAKER ET LE COEUR D'UNE GÉNÉRATION

A l'émission "Zoom" télévisée en couleur à la chaîne française de Radio-Canada, le dimanche 27 septembre à 19 h 30, l'animateur Jacques Boulanger accueillera Christyne Chartrand, France Castel, Roger Whittaker et Le coeur d'une génération.

Accompagné par l'orchestre de Roger Gravel et évoluant dans des décors de Jean Léveillée, "Le Coeur d'une génération ouvrira cette émission de music-hall en interprétant trois de ses compositions: "Petit Pierre", "Julio l'inconnu" et "A toi". Rappelons que Le Coeur d'une génération réunit les trois chanteurs Louise Themens, Claude Michon et Alain Robert. Ils ont connu leur premier succès important avec "Pierrot les cheveux", une romance qui a fait les beaux jours du palmarès du music-hall québécois.

La seconde invitée de Jacques Boulanger sera Christyne Chartrand, "Découverte" de l'année 1966 et "Prix Orange" 1968. Cette charmante diseuse interprétera trois chansons à succès: "la Rivière", "Comme avant" et "Jusqu'à demain".

Jacques Boulanger nous présentera comme troisième invité la ravissante France Castel. L'ex-Miss Couche-tard choisie par Roger Baulu et Jacques Normand en 1967 va interpréter trois ballades: "le Temps que j'arrive à Marseille" (version française d'un grand succès américain), "Ils nous ont donné" (romance dont les paroles sont de Jean-Lou Chauby) et "Cinquième saison" (chanson dont France Castel a signé les paroles).

Les amateurs de music-hall seront comblés à "Zoom" par la présence du populaire chanteur Roger Whittaker. Nous savons que cet artiste de classe internationale a d'abord conquis l'Europe et l'Australie avant de venir chanter en Amérique. Roger Whittaker fera le bonheur de toutes ses admiratrices en interprétant son grand succès intitulé "Mon pays bleu". Il complètera son tour de chant avec d'autres chansons aussi populaires que "Plus haut sur la montagne", "Un éléphant sur mon balcon", "le Mistral et le Siffleur finlandais".

Enfin, Jacques Boulanger interprétera "Elle était jolie", une des chansons gagnantes du concours de la Clé d'or.

Ce "Zoom" sera réalisé par Pierre Desjardins, assisté de Carmen Clark.



DARLING LILI

Comédie musicale réalisée par Blake Edwards. Principaux interprètes: Julie Andrews, Rock Hudson, Jeremy Kemp.

Blake Edwards a conçu son film comme un divertissement élégant centré sur la personnalité de Julie Andrews et n'exige pas du spectateur une trop grande créance dans les faits racontés. Le rythme est bien incertain ici et là et quelques éléments de burlesque détonnent par moments, mais l'ensemble s'avère plaisant et contient des scènes réussies de combat aérien. Julie Andrews a beaucoup de charme alors que Rock Hudson est un peu lourd.

Cette comédie musicale agréable évoque les problèmes de conscience d'une espionne surprise par l'amour. Des libertés de conduite prennent place dans l'ensemble.

EL CONDOR

Western réalisé par John Guillermin. Principaux interprètes: Jim Brown, Lee Van Cleef, Patrick O'Neal, Mariana Hill.

Un prisonnier évadé, Luke, a appris qu'un important dépôt d'or se trouve dans une forteresse mexicaine surnommée El Condor. Il s'adjoint un aventurier, Jaroo, qui lui obtient l'appui d'une tribu d'Apaches pour attaquer la forteresse. Et l'aventure commence...

Sans se soucier outre mesure de vraisemblance, les auteurs ont surtout voulu multiplier les scènes d'action spectaculaires dans le style des westerns italiens à la Leone. La mise en scène est assez habile, mais l'ensemble apparaît pourtant simpliste et teinté par moments d'un goût vulgaire trop accentué. Les personnages sont à peine esquissés et l'interprétation s'avère incertaine et fort inégale.

Dans ce western spectaculaire mais superficiel où la cupidité est le principal mobile d'action une place importante est accordée à des éléments de brutalité et à des scènes d'un exhibitionnisme grossier.

COTTON COMES TO HARLEM

Comédie policière réalisée par Ossie Davis, d'après le roman de Chester Himes.

Réalisé par un acteur noir, cette comédie policière menée à vive allure présente un portrait fantaisiste du quartier de Harlem sans en cacher cependant les aspects sordides. Sous les incidences d'un humour féroce, on peut déceler des éléments de réflexion critique. Malgré un montage un peu abrupt, les développements de l'intrigue accrochent l'intérêt et l'interprétation très vivante fait en sorte de la maintenir à un bon niveau.

Cette comédie policière dynamique située en milieu noir dénonce les procédés de certains profiteurs. Elle comporte un dialogue cru et des scènes audacieuses présentées sur un ton fantaisiste.

Richer fête le Centenaire

L'ouverture officielle du Parc Dawson Trail qui fut l'objet des festivités centenaires à Richer les 5 et 6 septembre, amena au village environ 4,000 personnes.

Ce projet fut conçu en 1968 par MM. Gilles Saindon et Reynald St-Hilaire après maintes réflexions, et démarche auprès de M. William Nault, conseiller municipal et de M. Camille Chaput, maire de la municipalité de Ste-Anne, des esquisses furent d'abord tracées par M. Roméo St-Hilaire et présentées au bureau du gouvernement qui acquiesça immédiatement le projet et accorda un octroi en 1969. M. Roméo St-Hilaire termina le plan et un comité pour la réalisation du parc fut formé dont: M. Norman Main, président, M. Henri Proteau, vice-président remplacé plus tard par M. Roger Godard et David Fillion, sec. trés.

Au cours de l'hiver 69-70, la Municipalité rurale de Ste-Anne accorda un octroi pour subvenir aux dépenses de la construction. C'est grâce à ces octrois, au travail du Comité et à l'aide bénévole de plusieurs paroissiens que le parc a pu être ouvert à la population. Ce n'est qu'un commencement qui nous permettra de réaliser le projet tel que l'indique le plan.

Revenant à la fête, sous un soleil ardent, un défilé d'au-delà 25 chars allégoriques, de chevaux, de bicyclettes se mit en branle vers les 3 h 30 de l'après-midi avec en tête, deux cavaliers portant les drapeaux du Canada et du Centenaire. Suivaient M. le Premier Ministre et Mme Ed. Schreyer, et les autres invités d'honneur. Ce défilé fit l'admiration de centaines de spectateurs. A l'arrivée au parc, M. Schreyer coupa le ruban pendant que Mme Joséphine Nault et M. Jean Laroque, deux pionniers de la place, hissaient les drapeaux.

Les invités d'honneur se rendirent à l'estrade suivis du défilé et de la foule. M. Gérard Gagnon, maître de cérémonie, invita l'abbé Gérard-M. Lévesque, curé de la paroisse, à bénir le parc et à prononcer quelques mots de circonstance. L'abbé Lévesque formula le désir que ce parc soit l'objet de grande coopération et de fraternisation. Il exprima aussi sa reconnaissance au Gouvernement provincial, à la Municipalité rurale de Ste-Anne et au Comité local du Centenaire pour leur collaboration au succès. Ce fut ensuite les discours de:

—M. Reynald St-Hilaire relata l'histoire du parc et rendit hommage à ceux qui s'étaient donnés pour la réalisation de ce projet.

—Le Premier Ministre Schreyer félicita le Comité local du Centenaire du travail accompli, espérant dit-il, que ce parc sera apprécié pour plusieurs années et que cette journée marquera dans l'esprit de tous le début d'un acheminement qui permettra à tous et à chacun de vivre en tant que citoyens de Richer et des environs, une vie plus heureuse, plus pleine et plus enrichissante.

—Ce fut aussi le souhait de MM. Laurent Desjardins, Etienne Gaboury, L.A. Barkman et Camille Chaput. Ils se dirent heureux d'être parmi la population de Richer à l'occasion de l'ouverture du Parc Dawson Trail.

Mlle Lauraine Laurin, concurrente avec Jeanne Faucher et Agnès Breton, encourut l'honneur d'être reine du jour et fut couronnée par M. William Nault.

Le soir, au gymnase de l'école, il y eut une Boîte à Chansons. L'orchestre, "Les Crapauds" de Lorette, faisait les frais de la musique. Malheureusement vers 10 h 30 p.m., au début de la danse, une panne d'électricité vint arrêter toute la festivité et au gymnase et au parc. Chacun s'en retourna chez lui terminant la veillée à la chandelle.

Le lendemain, dimanche, le Seigneur nous a aimés en nous accordant un soleil radieux qui a asséché le terrain. Il a fallu cependant réparer les dommages faits dans le parc par la pluie en étendant du gravier, et à midi, les activités recommencèrent. Au "Baseball" le premier prix fut décerné au club de Senkiw, le deuxième, au club de Richer et le troisième aux Mallards de Vita. Le club des filles "Richer Stars" remporta le premier prix et les filles de Lorette reçurent le deuxième. M. Matthiews, propriétaire de l'Hôtel-Motel de Richer, fit le don de magnifiques trophées. Ce fut une 2e journée idéale où tous s'amusèrent à satiété.

Nous tenons à remercier tous ceux qui de loin et de près ont contribué à cette fête, soit en fournissant un char allégorique, soit en apportant leur support d'une manière ou d'une autre.

SOUPER PAROISSIAL A RICHER

La paroisse de Richer servira son souper paroissial le 4 octobre. Nous invitons tous les anciens de Richer, tous les amis, parents et connaissances. Réservez-nous votre visite. Au plaisir de vous revoir.

Dunrea

HISTOIRE DE LA PAROISSE

Le 20 octobre 1929— Commençant les exercices d'une courte retraite de quatre jours, à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Cette retraite a été prêchée par le Père A. Fiset, Rédemptoriste, de Ste-Anne-des-Chênes.

Le 8 juin 1931— Confirmation de 39 enfants par Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, remplaçant Mgr A.A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, accompagné de M. l'abbé J.E. Cahill, chancelier. La confirmation devait avoir lieu hier, mais par un malentendu, la paroisse n'avait pas été avertie. Il y eut grand-messe chantée par M. le curé Beauregard et le sermon a été donné par Mgr Joseph H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon.

ABJURATION

M. l'abbé P. Morand, curé, et les catholiques de cette localité se sont réjouis de l'entrée dans le sein de l'Eglise d'un nouveau membre en la personne de M. Roy Scott, qui fut baptisé avant la messe, le vendredi 7 août, et fit sa première communion à cette messe, en compagnie de son épouse. Cette dernière est originaire du Cap-Breton, où le couple unissait leurs destinées le printemps dernier. Ils demeurent maintenant à Killarny où M. Scott a un emploi.

CLUB 200

Au dernier tirage, les heureux du sort furent M. André Boulet, Mme Lyons et M. George Cuveliers, les responsables étant MM. Henri Beaupré, Paul Cuveliers et Mme Luc Bisson.

LOTERIE

Les dames de Ste-Anne, qui vendaient des billets pour chaises de parterre ont eu le résultat final récemment et ce fut M. Emile Légaré qui en hérita avec bonheur.

REMERCIEMENTS

Les paroissiens de Dunrea sont reconnaissants envers le R.P. Gérald Labossière, O.M.I., qui, en l'absence de M. le curé parti à Windsor pour assister au mariage de sa nièce, Mlle Kathy Cécile, vint célébrer la messe dominicale, le 16 août, dans cette localité et dans les missions attenantes.

AMELIORATIONS

Grâce à un don offert par les dames de Ste-Anne au cours de la dernière assemblée annuelle, un nouveau plancher a été installé à la cuisine de la salle paroissiale et recouvert de deux couches de peinture, le tout exécuté par M. Aimé Boulet, qui a aussi réparé et peint l'extérieur de la salle, ce qui donne un aspect de rajeunissement de bon aloi en cette année du centenaire Manitobain.

Jeunes chasseurs qui débutez retenez bien ceci

"Trop bas et derrière"... De ces quatre mots, en effet, trois devraient être inscrits en lettres de feu dans la mémoire de tout jeune porteur de fusil: trop bas, derrière. Ils signifient, on le comprend, que les ratés sur des gibiers traversards (et 90 pour 100 des gibiers le sont à des degrés divers) sont dus au fait que le coup a porté trop bas et derrière: le tireur a mal épaulé, comme avec une carabine, en mettant en ligne le grain d'orge et le "ras" du tonnerre (alors qu'il devait voir toute la longueur de la bande) ou le fusil n'a pas une pente suffisante, ou encore le coup a été tiré sur un gibier hors de portée, ce qui n'est pas du tout exceptionnel.

"Derrière", cela montre que le tireur n'a pas pris assez d'avance. Jean Lurkin, authentique "grand fusil", conseillait, pour contrôler son tir, de jeter une bouteille vide dans le courant d'une eau rapide et de la tirer à une quarantaine de mètres: dans une bonne proportion des cas, la charge portera trop bas, en deçà du but, et derrière lui.

Autre conseil se rapportant, celui-ci, à la position des pieds.

On ne peut tirer avec précision que si l'on trouve un bon équilibre sur ses bases: si ses pieds sont mal assurés, même un "grand fusil" pourra mettre à côté. Avoir les semelles à plat n'est pas tout: il faut que les pieds soient dans la meilleure position l'un par rapport à l'autre pour que le tir de côté soit aussi assuré que le tir devant. On tire beaucoup plus facilement sur son côté gauche que sur le droit; et, de plus, la bonne position de tir est le corps légèrement penché en avant, le poids reposant sur le pied gauche, qui est donc le principal appui, le pivot. Il doit être placé un peu en avant du droit, et légèrement écarté de lui. Si l'on pivote pour tirer à gauche et un peu en arrière, c'est le pied gauche, maintenu bien à plat, qui soutiendra le corps, le talon droit légèrement soulevé. Par contre, pour le tir vertical (le corps penché en arrière et la tête renversée), le poids passera sur le pied droit, la jambe gauche restant tendue en avant. Bien des tireurs sont ennemis du pivotement et préconisent le déplacement des pieds de façon à avoir toujours le gibier en face. C'est très bien sur un terrain plan, mais imprudent sur un champ labouré, où le changement de position peut faire poser les pieds dans un trou ou sur une bosse. Lord Grey, l'un des plus grands fusils des cinquante dernières années, à qui l'on demandait quel était son secret, répondit: "Regardez mes pieds". Lord Grey ne changeait pas leur position: il pivotait sur le gauche.

Pour finir, rappelons, une fois de plus, une recommandation ignorée ou méprisée de tant et tant de porteurs de fusil, et dont l'observation scrupuleuse sauverait des vies ou éviterait bien des accidents: entre les actions proprement dites (chasse devant soi, affût, battue), le fusil doit toujours être non seulement cassé, mais vidé, et transporté ouvert pour bien montrer aux voisins qu'il est désarmé. Transporter un fusil fermé, même vide, est une incorrection qui classe son auteur dans l'esprit de ses compagnons. Faut-il ajouter que, en dehors de l'action de chasse, le fusil doit toujours être déchargé, et non pas seulement mis au cran de sûreté? Il faut être inconscient pour laisser au râtelier, au clou, ou n'importe où chez soi, un fusil chargé; c'est l'une des principales causes d'accidents mortels.

(Extrait du DICTIONNAIRE DE LA CHASSE, qui vient de paraître chez Larousse.)



Paul, (à gauche) et Maurice Leclair, examinent avec intérêt une peinture de l'exposition itinérante du Centenaire à Ste-Anne durant la fin de semaine du 17 Septembre.



Mlle Rose-Marie Doyle a été couronnée reine de Ste-Anne, lors des célébrations du centenaire de ce village. On voit ici, de gauche à droite, M. Denis Bernardin, Mlle Rosemarie Doyle, reine du centenaire et M. Joseph Tougas, Maire de Ste-Anne.

AUBIGNY

BIENVENUE

Bienvenue au nouveau pasteur, M. l'abbé Boisjoli, arrivé le 1er septembre. Tous ont hâte de faire sa connaissance et espèrent qu'il se plaira parmi ses nouveaux paroissiens. Merci à M. l'abbé Deschênes qui a quitté la paroisse pour prendre charge de celle de Ste-Agathe.

Nos Lecteurs . . .

suite de la page 4

aux Etats-Unis, mais il revint bientôt et reprit son poste, jusqu'à sa retraite, ainsi que sa place au milieu des nombreux amis et clients qu'il avait quittés. Il acheta alors une ferme à St-Joseph, et y accomplit là également des améliorations qui firent l'admiration de ses co-paroissiens.

Après le décès de son épouse il se logea à l'Hôtel Royal Albert, où j'eus le plaisir de lui rendre visite en juillet dernier; je ne me doutais pas que ce fut ma dernière entrevue avec lui.

M. Jarry avait une dignité naturelle, qui imposait le respect, mais sa fermeté était imprégnée de justice et de générosité. Tous l'admiraient et avaient confiance dans son jugement.

M. Jarry restera donc en terre manitobaine, pourtant il était fortement attaché à sa province natale, dans la région de St-Césaire au Québec. Que son âme repose en paix, assurée du bon souvenir de nombreux amis tant à La Salle qu'à Letellier et St-Joseph. R.I.P.

Léon Bruyère
Beloeil, P.Q., 17-9-70.

LORETTE

INVITATION

La Ligue des Femmes Catholiques est heureuse de vous inviter à venir au souper annuel de la paroisse qui aura lieu le dimanche 11 octobre, dans la salle paroissiale de Lorette de midi à 7 h. Nous vous promettons un succulent repas pour satisfaire tous les goûts.

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE

Magasin d'épicerie bien établi dans région de culture mixte canadienne-française, à 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logis 4 chambres à coucher au-dessus du magasin. Edifice 30' x 46', entrepôt 15' x 30'. Tout équipement compris à $22,000. Stock en surplus. Idéal pour couple. S'adresser à Boîte 374, La Liberté et le Patriote, C.P.96, St-Boniface 6.
25-374-JNO

• • • • •

Village St-Adolphe. Bungalow 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Salle de récréation au sous-sol. Garage. Sur lot de 100'. Possession immédiate. Mme Martel 1-883-2331.
25-375-26C

• • • • •

ST-PIERRE. Maison 2 grandes chambres à coucher. Garage attenant. Composer: 247-5420.
24-363-25C.

• • • • •

St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 253-1346
16-291-JNO

• • • • •

Garage dans un bon centre canadien-français. Tout l'équipement complet inclus. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 305, La Liberté et le Patriote, C.P. 96. St-Boniface.
23-352-26C.

• • • • •

Cuisinière électrique et réfrigérateur en bon état. Appeler: Ste-Agathe 882-2278
26-377-26C.

• • • • •

À LOUER

Logis de 3 pièces. De préférence une personne seule ou âgée. S'adresser à 198, rue Goulet, St-Boniface.
24-361-JNO

• • • • •

Logis complet, 3 pièces, meublé ou non. Adultes qui travaillent ou étudient. Pas de "fumeux" ni de "biéreux", ni d'animaux. Intellectuels si possible, qui savent tenir maison, se tenir propres eux-mêmes et aiment le calme et la tranquillité. Composer: 233-1844.
23-359-JNO

• • • • •

St-Boniface. Chambre près autobus. Pour dame responsable d'âge moyen. Composer: 452-9839 de 5 h à 8 h.
25-376-JNO

DIVERS

CHAMBRE CONFORTABLE dans maison privée pour une ou 2 étudiantes; aussi pour 2 à 4 étudiants, au sous-sol dans salle de jeu. Arrangements pour repas ou usage de la cuisine. Près église, école secondaire privée. Moyens de transport métropolitains et Périmètre. Stationnement ou transport quotidien à l'Université de Manitoba. Etudiants sérieux seulement. Prix très raisonnable. Composer: 889-1139 après 10 h p.m.
23-353-26C

• • • • • • •

DEMOISELLES âgées de 18 à 35 ans qui désirez travailler, $ 300 à $ 600 par mois. Composer: 247-2772 entre 5 h et 6 h 30 du soir.
21-335-JNO

PROFESSEUR DEMANDE LOGIS MEUBLE dans centre de St-Boniface pour le mois de septembre, 2 ou 3 chambres à coucher. Composer: 247-4819.
20-333-JNO

• • • • • • •

FAITES DE L'ARGENT PENDANT VOS LOISIRS

Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260.

McKEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN. Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
1-104-T.F.

SI VOUS DESIREZ la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à : 233-7227.
2-131-T.F.

DANIS REALTY
115, rue Haig
ST-VITAL

A VENDRE

AUBAINE A ST-VITAL
Près de toutes commodités et école. Bungalow de 3 chambres à coucher, âgé de 12 ans. En parfaite condition Salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol. Lot paysagé: 50' x 153'. Taxes raisonnables. Plein prix: $ 18,900.

RUE BANK - PRIX REDUIT
Petit bungalow, 2 chambres à coucher. En très bonne condition. Taxe $ 156.00. Comptant requis: $ 1,000. Balance à $ 100. Taxe incluse. Plein prix: $ 7,900.

RUE BELIVEAU.
Possession immédiate. Joli bungalow, 3 chambres à coucher avec chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage: gaz. Lot: 40' x 100' avec garage. Comptant requis: $ 1,000. Plein prix: $ 13,400.

RUE BERRY-MAISON DE REVENU
Logis fourni 3 pièces au 2e et logis 4 pièces au premier. Sous-sol complet. Garage. POSSESSION IMMEDIATE. Prix seulement: $ 12,900.

STE-AGATHE
Bungalow 2 chambres à coucher au centre du village. Garage attenant. Chauffage à l'huile. POSSESSION IMMEDIATE. Plein prix: $ 2,900.

POUR CHANGER, VENDRE OU ACHETER UNE MAISON CONTACTEZ-NOUS.

DANIS REALTY
233-4660.
22-349-JNO

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE

A VENDRE

PARC WINDSOR
Chemin Speers. Maison 5 pièces. 3 chambres à coucher Soubassement partiel. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque 8 1/2 p.c. Plein prix: $ 14,500.

ST-BONIFACE
Rue Dugas, Bungalow moderne 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine ultra moderne. Armoires: érable. Cuisinière, fourneau et laveuse de vaiselle encastrée. Soubassement partiellement fini. Lot 80' x 108'. Garage neuf avec autoport, attenant. Clôture. Doit être vendu. Propriétaire s'en allant à la campagne.

ST-BONIFACE
Rue Jeanne d'Arc. Duplex moderne. Grand terrain boisé. Bon revenu. Accepterait échange sur maison 3 chambres à coucher ou Norwood.

ST-BONIFACE CENTRE
Propriété commerciale. Logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Restaurant, vente de viande et aliments. $ 9,000 comptant. Balance termes.

ST-BONIFACE CENTRE
Garage excellente opération. Commerce excellent. Cause de vente: santé. Toute autre information donnée sur demande.

Vente d'essence et d'huile.
24-368-25C

Appeler:
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312

24-368-24C

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-BONIFACE. Rue La Vérendrye. Maison familiale, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Peut-être achetée avec $1,500 comptant. Plain prix: $14,500

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.
Avons besoin de maisons à vendre ou à acheter pour vous.
Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINAUD
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-9-JNO.

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

PAUL'S REALTY LIMITED
120, Boulevard Provencher, angle Taché.

A VENDRE.

ST-BONIFACE
Joli bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus salle de service. Grand garage. Lot: 86' x 218'. Plein prix: &9,800.

ST-BONIFACE
Grande maison pour famille 7 pièces, 5 chambres à coucher. Grand soubassement. Plein prix : $10,900. Comptant requis: $700.

ST-VITAL
Bungalow très attrayant. 1,300 pieds-carrés ou plus. 8 ans seulement. Autoport. Construction sur commande (custom built). Très belle finition. Grand lot 100 x 200. Soubassement presque fini ainsi que plomberie.
Ne manquez pas de voir cette maison. Comptant requis : $6,000 à une hypothèque.

NORWOOD
Grande maison 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Très bien située. Garage. Comptant requis: $900. Plein prix : $12,900.

ST-BONIFACE
Maison de revenu 10 pièces, très bien située. Près autobus, écoles etc. Grand garage. Beau lot. Plein prix: $17,900.

Pour information s'adresser à
NAP. GAGNON
Résidence: 233-3510
ou
PAUL GAGNON
Résidence: 256-6538
BUREAU: 247-9267
24-347-25C

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées au directeur des Services financiers et administratifs Ministère des Travaux publics du Canada, 10225 — 100e Avenue, Edmonton, Alberta, et portant l'inscription "CONSTRUCTION DE L'EDIFICE DU BUREAU DES COMMISSAIRES DU GRAIN, WINNIPEG, MANITOBA", seront reçues jusqu'à 11 h 30 de l'avant-midi (H.N. M.) le 22 octobre 1970.

On peut se procurer les documents de soumission en déposant $500.00, sous forme de chèque bancaire visé émis au RECEVEUR GENERAL DU CANADA à l'un ou l'autre des bureaux du Ministère des Travaux publics du Canada, ci-dessous:
10225 — 100e avenue, Edmonton, Alberta; 201, Edifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; Bureau Régional, 24e étage, Toronto Dominion Centre, Toronto, Ontario, et peuvent être examinés aux bureaux du ministère des Travaux publics du Canada à Calgary, Regina, Saskatoon et Vancouver ainsi qu'au Builders Exchange, Winnipeg, Manitoba; Construction Association, Edmonton, Alberta; the Amalgamated Construction Association of B.C. Vancouver, C.-B., et Toronto Construction Association.

Le dépot sera remis sur retour des documents en bonne condition un mois après l'ouverture des soumissions.

Afin d'être considérée, chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée de la Garantie spécifiée dans les documents de soumission.

DÉPOSITAIRES DES SOUMISSIONS

Les entrepreneurs des divers travaux énumérés dans les documents de soumission présenteront leurs soumissions au Winnipeg Building Depository, sis au Winnipeg Builders Exchange 290, rue Burnell, Winnipeg, Manitoba, dans les quarante-huit (48) heures précédant l'heure de fermeture de la soumission principale.

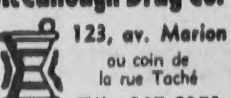
Les soumissions présentées au Winnipeg Bid Depository devront avoir été faites selon les principes et règlements du Standard Canadian Bid Depository pour les travaux projetés par le Gouvernement fédéral, 2e édition, 1er avril 1970.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

IAN M. THOMAS,
Directeur des Services financiers et administratifs.

ARCHIBALD
ROCO SERVICE
M. LABERGE AUTO SALES
291, rue Archibald, St-Boniface
2 mécaniciens diplômés à votre service. Remorquage.
Téléphone: 233-3919

McCullough Drug Co.



123, av. Marion
ou coin de la rue Taché
Tél.: 247-2353

STATION-SERVICE
PROVENCHER TEXACO
MARCEL LABOSSIERE, gérant
353, boul. Provencher, St-Boniface (à l'angle de Des Meurons)
Tél.: 233-3949

Téléphone: 247-2356
LAFRENIÈRE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface

STATION-SERVICE
PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, boul. Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

Service de pneus complet
Vulcanisation • Pneus neufs et usagés • Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164, boul. Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Mouflier Shell Service
191, rue Goulet, St-Boniface
Réglage de moteur
Regarnissage de freins
Réparations à toutes marques de voitures
J.-G.-A. Mouflier, prop.
Tél.: 247-9315 Rés.: 247-9138

NOMINATION À LA BCN



M. Robert McCormick Schmon

Le président du Conseil et de la Banque, M. Louis Hébert, est heureux d'annoncer la nomination de M. Robert McCormick Schmon au Conseil d'administration de la Banque.

Homme d'affaires ontarien bien connu, M. Schmon est président de "The Ontario Paper Company Limited", de Thorold et de "Québec North Shore Paper Company", de Baie-Comeau. Il est également président de "Québec and Ontario Transportation Company", de Montréal, président du "Conseil de la Great Lakes Waterways Development Association" et administrateur de plusieurs autres compagnies.

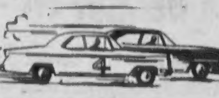
HUB SERVICE
Touage, alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018



CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ATTENTION AU MAUVAIS ALIGNEMENT ! !
C'est la plus grande menace pour les pneus.
RETENEZ CETTE ANNONCE
car elle vous vaut une vérification gratuite de l'alignement de toutes les roues de votre voiture.
EN SOLDE LES PNEUS RECHAPES FIRESTONE
775/14, 825/14, 775/15, 825/15.
$29.88 pour 2 (avec échange)
Pneus à flanc noirs.
De Gagné Motors (1967) Ltd.
Angle Marion et Des Meurons
Téléphone : 233-7018
247-3048



AURÈLE DÉSAULNIERS
SERVICES D'ASSURANCE CO-OP
Auto - Feu - Vie
ANNONCE À SES CLIENTS ET AMIS
qu'à partir du 1er octobre 1970,
ses bureaux seront situés à Place Provencher,
390, boulevard Provencher,
St-Boniface, Manitoba.
Téléphones: 233-4051 — 233-3394

Suzanne Jeanson nommée directrice de "100 Nons"

A sa réunion plénière du 8 septembre, la boîte à chansons "100 Nons" a annoncé qu'elle avait embauché Mlle Suzanne Jeanson comme directrice à plein temps. Mlle Jeanson est déjà bien connue pour sa part active à faire connaître la chanson française au Manitoba.

L'organisation de la boîte "100 Nons" comprend un conseil d'administration composé de M. Paul LaRivière, président; Mlles Lina Legal, vice-présidente; Michèle Couture, secrétaire; et Lucille Cénérini, trésorière; un comité artistique, dont Mlle Jeanson est la présidente, M. Antoine Gaborieau, conseiller, et M. René Huot, responsables des relations extérieures.

Le comité artistique voit à préparer le programme de l'année, monter les spectacles, découvrir de nouveaux talents, lancer des tournées de chant dans les campagnes et dans les écoles francophones et anglophones de la ville.



La nouvelle Directrice à son bureau

DES COURS DE DICTION

La boîte "100 Nons" a annoncé qu'elle offrirait aux jeunes, cette année des cours de diction, d'improvisation et de mouvement qui seraient donnés par Jeannette Arcand, et des cours de chant sous la direction de Mme Michèle Chénier.

Un comité exécutif, formé de jeunes qui se sont inscrits à divers sous-comités, lors de la réunion du 8 septembre, verra à la réalisation des projets déterminés par le comité artistique. La tâche a été répartie de la façon suivante: la mise en scène (artistes et orchestres), la technique (son et éclairage), la bibliothèque (paroles, feuilles de musique, bobines et disques), la publicité, les discothèques, la réception et la conciergerie.

UN SPECTACLE PAR MOIS

En présentant le programme de l'année, Mlle Jeanson a annoncé que, cette année, contrairement à ce qui s'est fait dans le passé, il n'y aurait qu'un spectacle par mois à la boîte "100 Nons". Mais on y tiendrait une discothèque, chaque samedi soir. Pendant ce temps, la troupe présenterait son spectacle dans les régions rurales et dans les écoles de la ville.

La directrice a expliqué que, pendant qu'un spectacle serait en tournée, un autre composé d'une nouvelle équipe, serait au stage de la répétition.

Le comité artistique se propose de présenter un programme très varié; orchestre de jazz, un spectacle pour enfants en collaboration avec le Cercle Molière, un spectacle de Noël.

La jeune directrice a tenu à souligner que la boîte 100 Nons doit être considérée non pas "comme un commerce mais comme une école de formation pour les jeunes. Il s'agit premièrement d'y promouvoir la culture française par la chanson".

"Le 100 Nons, a-t-elle ajouté, veut aussi donner à la jeunesse, par les expériences qu'elle rencontre dans l'organisation de la boîte à chansons, une mentalité canadienne-française ainsi qu'une formation dans les domaines artistiques, sociaux et administratifs. En somme, un développement complet de la personnalité individuelle".

UNE CULTURE FRANÇAISE

Dans les discussions qui suivirent la présentation du programme, certains demandèrent s'il ne serait pas possible d'ouvrir la boîte aux jeunes artistes de langue anglaise, par exemple de l'Université de Winnipeg: question de se faire inviter ensuite par les anglophones et les autres groupes ethniques, de répandre la culture française et de faire "sortir les Franco-Manitobains de leur coquille", alléguèrent-ils.

Le président, M. LaRivière, répondit que, depuis ses origines, la boîte 100 Nons avait toujours eu comme politique de présenter des spectacles en français. Plusieurs participants appuyèrent la politique actuelle: à ceux qui voudraient la changer, ils répliquèrent que si les Franco-Manitobains désirent participer à la culture anglophone, ils n'ont qu'à se rendre à Winnipeg, mais que le 100 Nons n'avait pas à importer du talent anglais de l'autre côté de la "Red River"!

Le conseil d'administration et la directrice ont toutefois annoncé qu'ils examineraient la question.

DÉBUT DE SAISON

La première discothèque de la saison aura lieu le samedi 3 octobre, de 8 h 30 du soir à minuit. "Fiasco et Compagnie" assureront la musique.

Quant au premier spectacle, il sera présenté les 23 24 et 25 octobre. Il mettra en vedette une foule d'artistes nouveaux.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Bien entendu, elle savait parfaitement qu'il ne suffirait pas de plaire à Jean-Pierre, il y avait la mère aussi. Elle ne se dissimulait pas les obstacles et avait songé aux moyens de les surmonter.

"Oui, je le sais, la mère... Cependant je ne crois pas que de ce côté-là la difficulté soit aussi grande qu'elle apparaît à première vue. J'ai cherché le point faible et je l'ai trouvé. Au cours d'une conversation où il était question de l'établissement de son fils, Madame Lafont m'a confié un jour qu'ils ont suffisamment de fortune pour ne pas être exigeants sur ce point-là quant à leur future bru. Ils nourrissent une autre ambition que la forte dot. Ils désirent allier leur fils à une famille à blason afin que leurs petits-enfants puissent s'appeler Lafont de quelque chose... Tu souris? Je te comprends. Tu considères comme moi que rien ne peut remplacer la fortune... Mais revenons à notre projet. Si tu examines la question à fond, de ce point de vue, tu vas voir que rien ne s'oppose à ce que tu sois agréée par la famille.

—Cela me paraît difficile. Je ne m'appelle pas Leclair de quelque chose. Et puis, quelle importance? S'il arrive à m'aimer, il voudra m'épouser même sans blason.

—Détrompe-toi, c'est un garçon très docile, qui n'agira jamais selon sa tête, mais uniquement selon les idées de ses parents, de sa mère surtout qu'il ne voudra jamais contrarier.

Elle se pencha vers le jeune visage en scandant les mots: "Ton arrière-grand-père maternel, ma petite Monique, était noble, ne l'oublie pas. Donc, écoute-moi bien... Lorsque Jean-Pierre te présentera à sa mère – en trois semaines cela ne pourra manquer surtout quand il lui aura dit que tu es ma filleule, – arrange-toi, au cours de la conversation que tu auras avec elle pour lui faire savoir que ta mère descendait des "de Calviani" et que les Calviani sont une vieille famille corse très valeureuse.

—Mais, marraine, avait objecté Monique, papa prétend que ce n'était qu'une famille de bergers anoblie par le roi Théodore, premier et unique souverain d'opérette qui n'a régné que quelques mois dans l'île, sans gouverner jamais.

—Je te conseille de garder ton érudition pour toi, ainsi que celle de ton père. Je te répète que la famille de ta mère était noble, et d'une noblesse plus que suffisante pour des brocanteurs enrichis pendant la guerre et devenus bijoutiers.

Elle avait pris un air fâché:
—As-tu vu la belle Mercédès?

Monique avait vu la belle Mercédès. Elle connaissait l'hôtel particulier en bordure du Bois de Boulogne, la bijouterie à succursale. Jean-Pierre était fils unique et si elle devenait Madame Lafont, un jour, tout cela lui appartiendrait. Et, tout de suite, elle pourrait faire à son père une vieillesse heureuse, délivrée des mille soucis qui les assaillent journellement.

—Tu aurais une voiture pour toi seule, avait poursuivi la marraine. A ton retour d'Espagne, il te faudra apprendre à conduire. Et je pense, en outre, que, dans ta nouvelle situation, tu seras tenue d'aller beaucoup dans le monde, je te ferai donner des leçons de danse.

—Je sais déjà danser un peu.

Elle l'avait regardée avec commisération:
—Comme danse une petite pensionnaire. Tu n'arriveras jamais, je m'en rends de plus en plus compte, à te graver dans la tête que tu dois entrer dans un autre milieu où tu devras connaître tout ce qui se fait de plus moderne.

Pour corriger la vivacité de ses propos, elle s'était penchée et avait posé un baiser sur la joue de la jeune fille:
—Tu te rends compte!... Tu pourras retourner en Espagne – elle voyait déjà sa filleule de retour et partant pour un second voyage – avec ton mari et dans une belle automobile...

A cette évocation, Louise Richet avait regardé Monique avec une tendresse indéfinissable:
—Laisse-moi te dire, ma chérie, tu devrais mettre un peu de rouge à lèvres... Tu n'en as pas?

—Si, si, avait répondu l'enfant en riant, puis, elle avait avancé ses petites incisives sur sa lèvre inférieure et l'avait mordue:
—Voilà! c'est rouge?

C'était d'un rouge délicieux, en effet, et la marraine ne put manquer d'en convenir gaiement.

Cependant, une ultime recommandation lui vint à l'esprit. Sa filleule paraissait si peu avertie! Se penchant sur l'oreille rose et, la main en auvent, elle lui avait soufflé: "Et s'il veut t'embrasser ne fais pas la cruche."

Le souvenir de cette recommandation la laissa un moment songeuse. "Ne pas faire la cruche", qu'est-ce exactement en pareil cas? Bien que tout soit demeuré gravé dans sa mémoire, elle n'est pas sans inquiétude sur le résultat de l'entreprise. Il est vrai qu'elle compte beaucoup sur la faveur des jardins d'Espagne qui, lui a assuré Madame Richet, prêtent volontiers leur cadre enchanteur et leurs parfums grisants, à l'élaboration des projets de jeunesse.

La perspective d'un riche mariage est, certes, chère à Monique.
Elle n'a plus quinze ans, songe-t-elle, et sait à quoi s'en tenir quant aux mariages d'amour sans fortune. Ses amies, Paulette, Henriette et d'autres, mariées jeunes par amour à des garçons de petite situation ont été déçues, c'est sûr. Et puis, qu'a-t-elle besoin d'aller chercher des exemples ailleurs, celui de sa mère et celui de sa marraine sont assez probants et ne doivent laisser place à aucune hésitation de sa part. Oui, ses parents ont toujours prétendu n'avoir à aucun moment été déçus l'un par l'autre, mais ils affirmaient cela peut-être pour donner le change à Louise Richet, car est-il possible d'aimer quelqu'un s'il n'est pas riche, très riche? Pour elle pas de sentimentalité, Jean-Pierre Lafont ou un autre, peu importe. L'essentiel, la condition "sine qua non", comme dirait son père, c'est qu'il ait une belle fortune qui lui permette, à elle, Monique, d'avoir de belles fourrures, des brillants, des robes de haute couture. Le bonheur pour une femme c'est cela. Puisque pour atteindre ces belles choses, le tremplin qui se présente est Jean-Pierre Lafont, marchons à la conquête de Jean-Pierre Lafont!

Elle tourne et retourne entre ses doigts les feuillets des dépliants et se voit se promenant avec le jeune bijoutier dans les jardins de Séville ou de Grenade.

à suivre

La stabilité des industries de services accroît et stabilise l'emploi au Canada

MONTRÉAL—Une expansion constante est inhérente aux industries de services canadiennes, dit la Banque de Montréal, et elles "vont continuer de contribuer largement à l'accroissement et à la stabilité de l'emploi au Canada."

Dans sa Revue des affaires du mois d'août, la banque fait remarquer que plus de 90 pour cent des nouveaux emplois créés dans notre pays depuis la Seconde Guerre mondiale l'ont été dans les industries de services. "En 1969, les services représentaient près de 60 pour cent du total de l'emploi en dehors des forces armées."

La Revue compare entre eux trois secteurs de l'économie—industries de services, industries agricoles, et industries non agricoles de production de biens—en fonction de l'emploi, de la production et des dépenses en immobilisations, depuis la fin de la guerre.

L'emploi a diminué rapidement dans les industries agricoles, tandis qu'il augmentait dans le secteur des services (transport, entreposage et communications, commerce de gros et de détail, finance, assurance et courtage d'immeubles, services destinés à la communauté, aux hommes d'affaires et aux particuliers, et administration publique), même en périodes de ralentissement économique.

L'emploi dans les industries non agricoles de production de biens (industrie forestière, pêche, piégeage, mines, carrières et puits de pétrole, industrie manufacturière, construction et services d'énergie électrique, de gaz et de distribution d'eau), a été moins stable. Il accuse peu de changement en regard du pourcentage du total de l'emploi, et au cours des ralentissements de l'économie en 1953-54, 1957-61 et depuis la mi-1966 à maintenant, le taux d'accroissement de l'emploi est tombé.

En dépit d'un recul de 50 pour cent des effectifs agricoles, la production a augmenté. Les industries non agricoles de production de biens ont connu une forte augmentation de leur part du total de la production, mais les industries de services n'ont pas su marcher du même pas, comme le note la B de M.

"Bien que les industries de services se soient aussi révélées plus stables que celles qui donnent des biens en ce qui concerne la production, la différence n'a pas été aussi marquée que dans le cas de l'emploi. Le taux d'accroissement de la production dans les deux secteurs a baissé en 1954 et, de nouveau, durant la période de 1957-61, mais les services ont connu des résultats un peu meilleurs... Durant les années '60, les industries donnant des biens ont mieux fait, en général, que les industries de services, sauf en 1967 où, encore une fois, le climat économique a manqué quelque peu d'éclat."

La banque signale aussi que plusieurs industries de services—notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être, et de l'administration publique—sont non commerciales et que les décisions concernant le niveau de l'activité y subissent moins l'influence du climat économique ambiant que celles qui se prennent dans les entreprises commerciales.

Ces facteurs, conclut la Revue, donnent une certaine stabilité aux industries de services et en font une source d'accroissement constant de l'emploi au Canada.

L'implantation des écoles françaises dans la Division scolaire de St-Boniface

A la dernière session de l'Assemblée législative du Manitoba, le gouvernement provincial a adopté un projet de loi qui permet l'usage du français et de l'anglais comme langues d'instruction dans les écoles. La Commission scolaire de St-Boniface s'est empressée de contribuer le plus possible à la préparation de ce projet de loi en fournissant volontiers au Secrétariat des Relations Fédérales - Provinciales - Culturelles tous les renseignements désirés par le Secrétariat.

Tenant compte qu'un bon nombre de parents désirerait le français comme langue d'instruction pour leurs enfants, la Commission scolaire de St-Boniface a fait étude des implications relatives à l'implantation du projet de loi 113. A sa réunion du 8 septembre dernier, la Commission scolaire a adopté un plan de mise en application sujet à discussion avec les administrateurs et avec les parents des élèves francophones de nos écoles bilingues.

Les intéressés seront avisés sous peu de la date et du lieu de ces réunions. Il est à espérer que les parents se feront un devoir d'y assister afin de faire connaître leurs opinions et leurs désirs à cet effet. Ces rencontres permettront à la Commission scolaire d'adopter la meilleure ligne de conduite au sujet du français comme langue d'instruction.

O.F. Fillion,
Directeur général



Me Michel Monnin, de St-Boniface, vient d'être nommé un des aides de camp du lieutenant-gouverneur du Manitoba.

LES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS lancent leur campagne de recrutement

Avec les changements apportés à la loi scolaire par le bill 113, cette nouvelle année scolaire revêt sans aucun doute une singulière importance. Il importe que les Franco-Manitobains prennent conscience des implications de ce bill et qu'ils fassent valoir leurs idées en ce qui concerne la formation d'écoles françaises. On prendra sous peu des décisions qui affecteront l'avenir de l'éducation en français. Il nous appartient à tous de voir à ce que ces décisions soient les bonnes. Mieux vaut prévenir que guérir. Il a fallu des années pour changer la loi de 1916.

Le succès de cette année dépendra donc en grande partie, de la participation de tous. Nous espérons que les Educateurs Franco-Manitobains présenteront l'organisation nécessaire à cette participation. Nous invitons donc tout enseignant et toute personne intéressée à l'enseignement en français à se joindre à notre organisme afin d'en faire un instrument de travail efficace qui aidera à réaliser les aspirations de la population.

Il y aura une réunion générale des Educateurs Franco-Manitobains le jeudi 8 octobre, commençant à 20 h, en la salle académique du Collège de St-Boniface, au 200, avenue de la Cathédrale. On traitera surtout des amendements à la constitution des E.F.M., des résolutions de la réunion annuelle de mai dernier et des projets pour l'année '70-'71. Des rafraîchissements seront servis.

Nous remercions d'avance ceux qui se sont déjà inscrits à notre association. Nous invitons tous les Franco-Manitobains intéressés à les imiter en remplissant la formule suivante qu'ils voudront bien envoyer à Mme Doris Burns, 191, rue Harcourt, Winnipeg 12. Ils recevront en retour une carte de membre.

FORMULE D'INSCRIPTION

Je désire devenir membre des Educateurs Franco-Manitobains.
Ci-inclus ma cotisation de $5.00.

Nom:-

Adresse:- Tél.: -

Occupation: -

Remarques ou Suggestions: -

Roger E. Fréchette
Président des E.F.M.

– Communiqué –